



2019 - 2023

**Plan de système
des services à la petite enfance**



Préparé par le département du Développement communautaire,
section des Services aux enfants, Ville du Grand Sudbury

Date du rapport : novembre 2019



Le Plan de système des services à la petite enfance est un important outil qui oriente la planification et la gestion des services aux enfants et aux familles du Grand Sudbury. Élaboré avec l'apport de nombreux intervenants, le Plan de système des services à la petite enfance raconte l'histoire de ce système dans le Grand Sudbury :

**ses transformations au fil du temps,
son état actuel et l'avenir que nous
lui préparons.**



Introduction.....4

SECTION 1: Planification du système.....5

Planifier et financer les services à la petite enfance : ce qu'on y gagne	6
Le système des services à la petite enfance.....	8
Planifier le système : les rôles.....	10
Planifier le système : l'engagement et les principes	11
Consultation communautaire et participation des intervenants	13
La section des Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury	14
Les fonds et les dépenses	15
La construction du système : regard sur le passé.....	16

SECTION 2: L'analyse de l'environnement : notre état présent.....18

Les familles et les enfants du Grand Sudbury	19
Profils des quartiers.....	23
Les forces et les besoins développementaux des enfants	24
La demande pour les services de garde.....	26
L'expansion des services de garde.....	27
L'état actuel des services	29
A. Les services de garde agréés en établissement.....	30
B. Les services de garde pour la maternelle, le jardin d'enfants et les écoliers et les programmes récréatifs autorisés.....	30
C. Les services de garde agréés en résidence privée	31
D. Les services de garde autochtones	31
E. Les services de garde francophones	32
F. L'abordabilité des services de garde et l'aide financière aux familles.....	34
G. Les Centres pour l'enfant et la famille ON y va.....	35
H. Le soutien à l'inclusion des enfants à besoins particuliers	36
I. L'amélioration de la qualité par la consultation	39
J. Le développement des capacités et la formation professionnelle	39
K. La main-d'œuvre du secteur de la petite enfance.....	41

SECTION 3:

Consultation communautaire sur l'éducation de la petite enfance et les services de garde: ce qu'on nous a dit	42
Réponses des intervenants.....	43
Le processus de planification stratégique du Réseau de planification des services aux familles de Sudbury (2017).....	45

SECTION 4: Les résultats prévus du Plan du système des services et le plan de mise en œuvre

 Que le système soit accessible	47
Résultats 1 à 7	47
 Que le système réponde aux besoins	55
Résultats 8 à 10	56
 Que le système soit abordable	59
Résultats 11 à 13	60
 Que le système soit de haute qualité	63
Résultats 14 à 18	64



INTRODUCTION

Mot du directeur des Services aux enfants et des Services sociaux et de la gestionnaire des Services aux enfants

Au nom de la section des Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury, nous sommes fiers de présenter le nouveau Plan de système des services à la petite enfance de 2019-2023. Ce Plan de système est un important outil qui oriente la planification et la gestion des services aux enfants et aux familles du Grand Sudbury.

Élaboré avec l'apport de nombreux intervenants, le Plan de système des services à la petite enfance raconte l'histoire de ce système dans le Grand Sudbury : ses transformations au fil du temps, son état actuel et l'avenir que nous lui préparons. Dans ces pages, nous fixons les buts, les résultats, les stratégies et les actions qui nous aideront à favoriser le bien-être des enfants, des familles et des communautés et à progresser ensemble.

Dans le Grand Sudbury, nos antécédents dans le domaine de la planification de système remontent au premier plan de services de garde d'enfants approuvé par le Conseil municipal en 2000. Cette pratique a apporté nombre de bienfaits au système des services à la petite enfance. Chaque nouveau plan de système nous donne l'occasion de renouer avec nos partenaires, de revoir nos réalisations, de réagir aux changements et de fixer d'ambitieux nouveaux buts pour le secteur.

La Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance du gouvernement de l'Ontario stipule que tous les gestionnaires de services municipaux regroupés (GSMR) doivent élaborer un plan de système quinquennal pour les services aux enfants et aux familles. Ces derniers temps, la gouvernance, la prestation et la surveillance du système des services à la petite enfance ont connu des changements. Il n'a pas toujours été facile de s'adapter au changement, mais ce qui en résultera dans l'ensemble, c'est un meilleur système de programmes, de services et de soutien aux familles.

Le Plan de système s'articule autour de quatre (4) buts communautaires. Notre engagement commun envers les enfants et les familles nous motive à bâtir un système de services aux enfants et aux familles qui soit (1) accessible, (2) attentif aux besoins, (3) abordable et (4) de haute qualité. Pour atteindre ces buts, nous avons défini 18 résultats prévus et développé 40 stratégies que nous poursuivrons ensemble au cours des cinq prochaines années.

Le développement de ce Plan de système est le résultat d'un grand dialogue et d'une vaste consultation avec des intervenants et des partenaires communautaires divers. Nous tenons à remercier les personnes, les familles, les fournisseurs de services, les organismes communautaires et les services municipaux qui ont été nombreux à y consacrer du temps et à y apporter leurs contributions. Vos idées et vos connaissances ont aidé à concevoir un plan de système pertinent et dynamique qui nous gardera en relation étroite et responsable avec la communauté au cours des cinq prochaines années.

Monique Poirier

Gestionnaire des Services aux enfants

Tyler Campbell

Directeur, Services aux enfants et Services sociaux



SECTION 1: PLANIFICATION DU SYSTÈME

La Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance du gouvernement de l'Ontario exige que les gestionnaires de services municipaux regroupés (GSMR) élaborent un plan de système au moins une fois par cinq ans.

Ce plan doit :

- Inclure des résultats mesurables et des plans pour la prestation de services de garde et la programmation d'ON y va que les municipalités doivent fournir;
- Être élaboré en consultation avec les intervenants.



PLANIFIER ET FINANCER LES SERVICES À LA PETITE ENFANCE : CE QU'ON Y GAGNE

Le gouvernement provincial reconnaît que même si l'orientation globale du financement et des politiques du système de services à la petite enfance peut et doit s'effectuer au palier provincial, les communautés locales varient en ce qui concerne les besoins, les défis, les forces et les priorités de leurs enfants et de leurs familles.

La planification de système effectuée au palier municipal permet aux collectivités de bâtir un système qui répond à leurs priorités et qui profite des forces et possibilités locales.

Les communautés qui soutiennent les enfants et les familles leur fournissent des outils et des possibilités pour participer pleinement à la vie sociale et à la vie publique. L'offre de services inclusifs et de haute qualité réduit les inégalités systémiques en soutenant les enfants et les familles qui affrontent des défis plus complexes. Bien que les programmes de haute qualité avantagent tous les enfants, de nombreuses études démontrent que les enfants vulnérabilisés par le faible revenu du ménage et d'autres facteurs sont ceux qui en tirent le plus grand profit.

“Les expériences valorisantes dotent les enfants de force, de confiance et de résilience pour la vie.”

[Harvard Center on the Developing Child, « The Science of Resilience » (InBrief) (2015), consulté le 5 mai 2017, <http://developingchild.harvard.edu/resources/inbrief-the-science-of-resilience/>]

“Les expériences dévalorisantes continues vécues dans la jeune enfance peuvent mener à des difficultés à plus long terme et nécessiter des interventions coûteuses plus tard dans la vie.”

[Harvard Center on the Developing Child, « The Impact of Early Adversity on Children's Development », (InBrief) (2007), consulté le 5 mai 2017, <http://developingchild.harvard.edu/resources/inbrief-the-impact-of-early-adversity-on-childrens-development/>]

Pour les familles francophones, les services à la petite enfance francophones de haute qualité et culturellement appropriés sont vitalement importants pour les aider à soutenir le développement linguistique et identitaire de leurs enfants.

Pour les familles néo-canadiennes, la garderie est parfois la première institution sociale à laquelle ils font appel et c'est un soutien indispensable pour la recherche d'un emploi et l'accès à d'autres services. Les programmes de soutien aux familles aident les nouveaux arrivants à développer leur réseau social et à apprendre à connaître leur nouvelle communauté.

Pour les familles autochtones, les services de garde, l'éducation de la petite enfance et les programmes de soutien aux familles les aident à soutenir l'identité et le développement de leurs enfants de façons culturellement appropriées.

L'offre de services de haute qualité aux enfants et aux familles est un facteur essentiel au développement communautaire. Des études démontrent que les investissements dans les services aux enfants et aux familles aident à atteindre nombre de buts sociaux, économiques et développementaux.

Le Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario (publié par le ministère de l'Éducation en 2017) présente une synthèse de recherches et d'expériences récentes qui font comprendre l'importance d'investir dans un système de services de haute qualité pour les jeunes enfants.

“Le fait de disposer d'options abordables et de qualité permet aux parents d'accroître leurs possibilités d'emploi tout en donnant aux employeurs l'accès à une main-d'œuvre plus diversifiée. De surcroît, des options de garde d'enfants accessibles et abordables favorisent l'autonomisation économique des femmes, qui quittent le milieu du travail en nombre disproportionné pour s'occuper de leurs enfants. Les services de garde permettent aussi à plus de parents de poursuivre une variété de formations et d'études postsecondaires en appui à leurs objectifs économiques et sociaux. Ceci favorise également l'équité salariale entre les sexes et contribue à réduire la pauvreté. Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses raisons pour lesquelles il est si important d'offrir aux jeunes enfants le meilleur départ possible dans la vie. Les sommes consacrées à l'éducation de la petite enfance ne sont pas seulement de l'argent bien dépensé; elles sont aussi un investissement dans un meilleur avenir pour tous”

[Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario 2017, gouvernement de l'Ontario, ministère de l'Éducation, http://www.edu.gov.on.ca/childcare/renewed_early_years_child_care_policy_framework_en.pdf - Page 11]

Un système efficace pour l'éducation de la petite enfance est un système où les enfants vivent aujourd'hui des expériences valorisantes et deviennent demain des jeunes et des adultes bien développés.





LE SYSTÈME DES SERVICES À LA PETITE ENFANCE

Le système des services à la petite enfance est un système dynamique de programmes et de mesures de soutien pour les jeunes enfants et leurs familles.

Dans le Grand Sudbury, le système des services à la petite enfance comprend un éventail de services fournis par nombre de partenaires :

- 19 organismes de services à la petite enfance qui gèrent 74 garderies agréées en établissement, 16 garderies agréées en résidence privée et 55 Centres pour l'enfant et la famille ON y va et leurs services de proximité;
- Quatre conseils scolaires qui offrent plus de 50 programmes de maternelle/jardin d'enfants à temps plein;
- Deux collèges communautaires qui enseignent l'éducation de la petite enfance et qui, avec la Ville et d'autres organismes, offrent des possibilités de formation professionnelle au personnel des services à la petite enfance;
- Des programmes de soutien, comme le programme d'aide financière aux familles pour les services de garde, le programme Bébés en santé, enfants en santé, les programmes de soutien au rôle parental et les programmes d'alimentation et de sécurité alimentaire;
- Les services spécialisés pour les enfants à besoins particuliers, comme le Programme de financement de soutien à l'inclusion dans les services de garde d'enfants, le Programme de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire, le Programme de développement du nourrisson et de l'enfant et les programmes de santé mentale pour enfants;
- Des organismes culturels autochtones et francophones.

Dans le Grand Sudbury, les enfants et les familles ont accès à un ensemble de programmes et de services fournis par divers organismes. Un système efficace de services à la petite enfance, c'est plus qu'une suite de programmes et de services qui n'ont en commun que d'être dans les limites de la Ville; c'est plutôt un réseau coordonné et complet de services et de mesures de soutien qui correspondent à l'ensemble des besoins des enfants et de leurs familles en matière de santé et d'épanouissement. Pour développer ce système, il faut faire l'effort de concerter les partenaires clés, dont les gouvernements, les conseils scolaires et les organismes communautaires.

Depuis 1999, la section des Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury travaille de pair avec ses partenaires dans le cadre du RPSFS (Réseau de planification des services aux familles de Sudbury / Planning Network for Sudbury Families), du COCEPE (Comité d'orientation communautaire de l'éducation de la petite enfance / Community Early Learning Leadership Committee) et d'autres groupes pour bâtir un système capable de servir le plus efficacement les enfants et les familles du Grand Sudbury.

Bien que les Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury aient l'ultime responsabilité de fournir un système de services de haute qualité pour l'éducation de la petite enfance, ce but n'est atteignable qu'en partenariat avec le RPSFS et le COCEPE, qui représentent plus de 45 organismes fournisseurs de services aux enfants et aux familles.

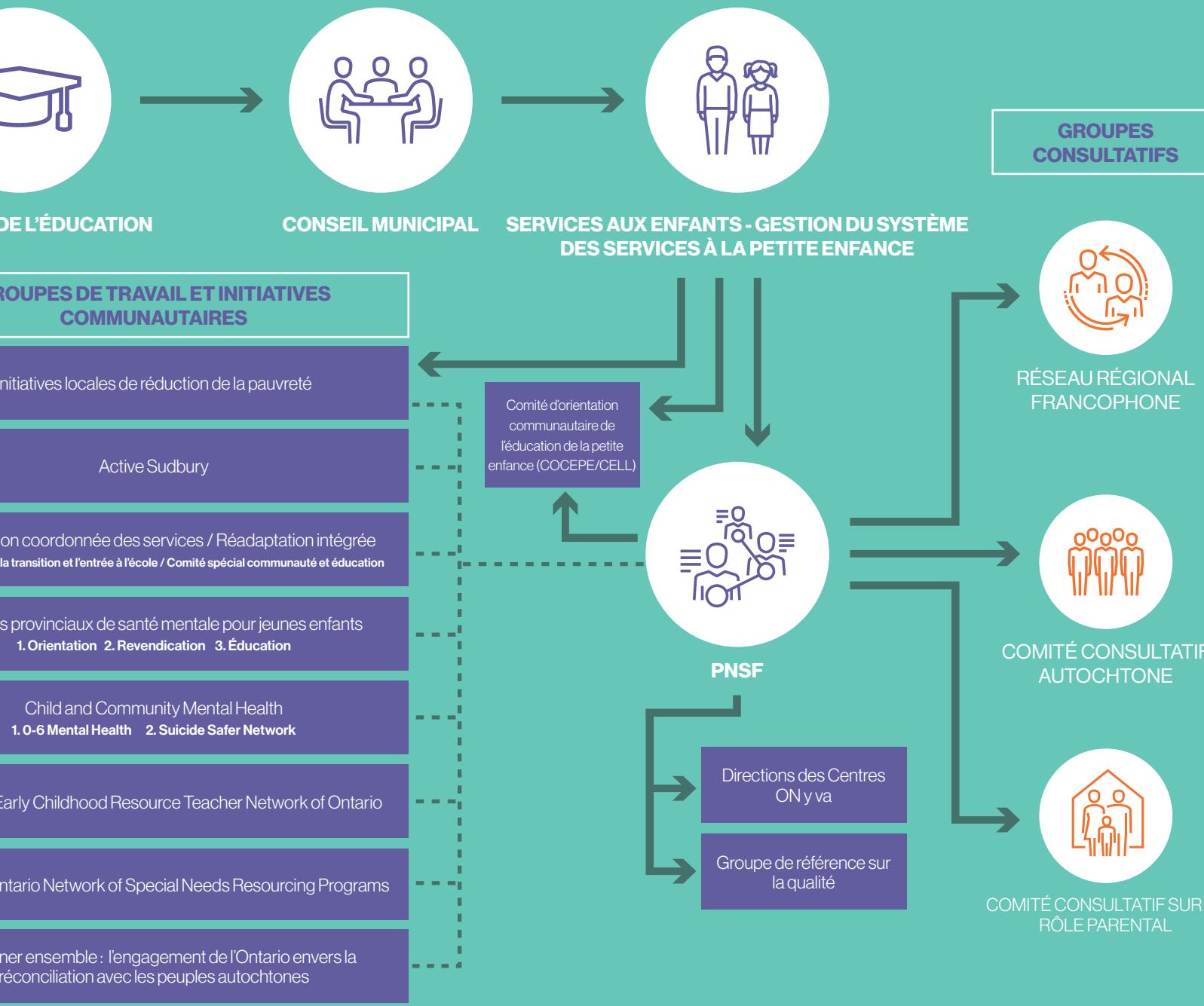
En partenariat avec la Ville du Grand Sudbury, ces deux réseaux s'occupent aussi de coordonner ou de soutenir les efforts des comités suivants :

- Groupe de référence pour la qualité
- Directions des Centres ON y va
- Comité consultatif autochtone
- Réseau régional francophone
- Comité consultatif sur le rôle parental

Chacun de ces comités comprend des représentants de divers services et programmes destinés aux enfants et aux familles. Dans chacun de ces comités, il y a du travail à faire pour intégrer et développer des partenariats entre ces divers services.

Avec la Ville du Grand Sudbury, le RPSFS (angl. PNSF) et le COCEPE (CELL) collaborent pour atteindre des buts communautaires, exécuter des plans communautaires et poursuivre des résultats avantageux pour les enfants et les familles.

Ce diagramme montre les parties interreliées qui composent le système de la petite enfance :





PLANIFIER LE SYSTÈME: LES RÔLES

La section des Services aux enfants planifie, appuie et fournit des programmes et des mesures de soutien pour l'éducation de la petite enfance et les services de garde, en partenariat avec de nombreux organismes et groupes communautaires.

La planification du système est assurée par la communauté. Les groupes suivants jouent des rôles clés dans ce processus :

Groupe de travail sur l'expansion et la planification du système (EPS)

Le Groupe de travail sur l'expansion et la planification du système (EPS) a été formé en 2017 pour orienter l'expansion des services de garde de 2018 et soutenir l'élaboration du Plan de système.

Il s'agit d'un groupe représentatif de directrices, directeurs et gestionnaires d'organismes de services de garde et d'éducation de la petite enfance locaux qui, au nom de tous les organismes partenaires, fournissent des conseils et de l'orientation à la section des Services aux enfants dans le cadre du développement du Plan de système des services à la petite enfance.

Réseau de planification des services aux familles de Sudbury

Le Réseau de planification des services aux familles de Sudbury (RPSF) est mandaté par le ministère de l'Éducation et sert de table de planification communautaire des services à la petite enfance. Il facilite la planification collaborative des programmes, encourage les partenariats et sensibilise le public sur les programmes et les initiatives dans le domaine de la petite enfance. Son travail de planification vise un éventail complet de services et de mesures de soutien pour les enfants de 0 à 12 ans et à leurs familles.

Ce réseau comprend des représentants des services de garde, des Centres pour l'enfant et la famille ON y va, des services de ressources pour les enfants à besoins particuliers, de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, des services de protection de l'enfance, de la santé publique, de la santé mentale des enfants, des services orthophoniques préscolaires, des services de l'autisme, des services autochtones et des services francophones.

Le RPSF a récemment préparé un plan stratégique pour son travail de planification collaborative dans le secteur des services aux enfants plus généralement. Les activités définies dans ce plan ont été intégrées au Plan de système des services à la petite enfance comme il convenait.

Le Conseil municipal de la Ville du Grand Sudbury

La Ville du Grand Sudbury a la responsabilité de donner l'approbation finale à ce plan.



PLANIFIER LE SYSTÈME: L'ENGAGEMENT ET LES PRINCIPES

Principes directeurs

Ces principes ont guidé le développement du Plan de système des services :

Les partenaires se sont engagés à travailler ensemble pour soutenir le développement d'un plan de système des services à la petite enfance, de manière à avoir un système efficace, inclusif et de haute qualité qui assure :

- la distribution équitable des programmes d'éducation de la petite enfance dans toutes les communautés géographiques et culturelles du Grand Sudbury;
- la stabilité et la santé des organismes et des services de garde;
- de meilleures conditions de travail pour le personnel des services à la petite enfance;
- une approche uniforme et attentive pour le financement;
- de meilleures mesures de présentation de rapports et de responsabilisation;
- un processus pour aider tous les enfants à accéder aux services à la petite enfance appropriés à leurs besoins;
- du personnel compétent, dont des enseignantes et enseignants de la petite enfance inscrits à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance dans tous les programmes agréés.



Principes directeurs

Ces principes ont guidé le développement du Plan de système des services :

- **Une approche systémique :** Tous les partenaires doivent faire passer le intérêt du système avant ceux de leur organisme ou de leur organisation.
- **Une approche axée sur la famille :** Notre système doit mettre les besoins des enfants et de la famille au centre de ses préoccupations.
- **L'efficacité :** Notre système doit maximiser toutes ses ressources (humaines et financières).
- **L'adaptabilité :** Notre système doit pouvoir répondre aux besoins d'un environnement changeant (démographie, financement, lois, etc.).
- **La prévisibilité :** Notre système doit permettre aux partenaires de dresser des plans avec un degré raisonnable de certitude.
- **La transparence :** Le groupe de planification fait son travail et prend des décisions de façon transparente et équitable.
- **La qualité :** Notre système doit savoir mesurer, soutenir, promouvoir et récompenser les services de haute qualité.
- **Le respect :** Notre système doit assurer un traitement juste et respectueux à tous ses partenaires.
- **La reddition de comptes :** Notre système doit mesurer et publier les résultats de son travail.
- **Les données probantes :** Notre système doit fonder ses décisions sur des données probantes.
- **La stabilité :** Les changements apportés à notre système doivent être accompagnés de mesures d'atténuation pour aider les familles, les organismes et les programmes à s'y adapter avec succès.
- **Le professionnalisme :** Notre système doit soutenir et promouvoir l'amélioration continue et la formation professionnelle du personnel du système des services à la petite enfance.

En écoutant ce que nos intervenants avaient à dire, nous avons approfondi notre compréhension de leurs expériences et leurs perspectives diverses.



CONSULTATION COMMUNAUTAIRE ET PARTICIPATION DES INTERVENANTS

Le Plan de système est porté par les voix de la communauté. Le système des services à la petite enfance consiste en un ensemble diversifié d'intervenants – les enfants et les familles qui utilisent les services, les organismes qui les fournissent et les décideurs et les partenaires communautaires qui les planifient.

Nous savons que pour bâtir un système cohérent et efficace, nous devons travailler ensemble.

La section des Services aux enfants a mené une série de consultations et de conversations pour faire participer les intervenants au processus de planification du système. Le personnel a travaillé avec des intervenants représentatifs de la diversité des familles et des partenaires dans le système de services et il a conçu des modes de participation adaptés à chacun de ces groupes. Les principaux modes de participation ont été les groupes témoins, les sondages en ligne, les entrevues et les réunions communautaires.

Plus de 1000 personnes ont participé, dont :

- Des parents et des aidants
- Des partenaires du Réseau de planification des services aux familles de Sudbury
- Des fournisseurs de services de garde
- Des fournisseurs de services en français
- Des praticiens du soutien aux familles
- Des membres du personnel de la section des Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury
- Des divisions administratives municipales
- Des conseils scolaires

En écoutant ce que nos intervenants avaient à dire, nous avons approfondi notre compréhension de leurs expériences et leurs perspectives diverses. On nous a parlé de ce qui fonctionne bien dans le système actuel, ainsi que des brièvetés et des défis qu'affrontent les divers intervenants.

En tenant compte de ces voix de la communauté, nous avons conçu pour les services à la petite enfance la vision d'un système accessible, résilient et attentif aux besoins. À cette vision communautaire, la section des Services aux enfants a attaché des recherches et des analyses de données pour développer un plan de système qui guidera notre progrès au cours des cinq prochaines années.

Un résumé de ce que nos intervenants nous ont dit est présenté dans la section 3.



LA SECTION DES SERVICES AUX ENFANTS DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY

Le Plan de système comprend des résultats visés et des stratégies à mener pour le système des services à la petite enfance en général, ainsi que les services directs pour lesquels la section des Services aux enfants reçoit des fonds de la province de l'Ontario.

La section des Services aux enfants a la responsabilité d'assurer le succès de toutes les stratégies communautaires énoncées dans le Plan de système, mais il lui incombe particulièrement d'assurer la prestation efficace et efficiente des services et des programmes pour lesquels elle reçoit les fonds provinciaux.

Vision de la section des Services aux enfants

Une communauté en santé qui offre un système de services à la petite enfance de haute qualité à tous les enfants et à leurs familles.

Mandat de la section des Services aux enfants

La section des Services aux enfants reçoit des fonds du ministère de l'Éducation (ainsi qu'une petite quote-part de la municipalité) pour travailler avec les services de garde agréés et les organismes d'éducation de la petite enfance à assurer la disponibilité de services de niveau adéquat pour les besoins de la communauté. La section des Services aux enfants aide à financer les places approuvées dans les services de garde agréés et les Centres pour l'enfant et la famille On y va en versant une subvention générale de fonctionnement; veille à l'amélioration de la qualité des programmes au moyen d'un programme d'assurance de la qualité; finance les mesures de soutien aux besoins particuliers et à l'inclusion; et fournit une liste d'attente centralisée et un service de registre pour les parents à la recherche de services.

La section des Services aux enfants travaille en partenariat avec les intervenants communautaires et au nom du ministère de l'Éducation pour planifier, financer et assurer la prestation de services accessibles, efficaces, attentifs et de haute qualité dans ces secteurs :

- Services de garde agréés.
- Centres pour l'enfant et la famille ON y va;
- Soutien à l'intégration et à l'inclusion dans les services de garde;
- Programme d'aide financière aux familles pour les services de garde (évaluation de l'état des revenus par la province, politiques locales).
- Renforcement des capacités et formation professionnelle pour les professionnels de la petite enfance.



LES FONDS ET LES DÉPENSES

Budget de la section des Services aux enfants – Fonds de 2018

Fonctionnement des services de garde (ministère de l'Éducation)	19,118,603 \$
Expansion des services de garde (PROV/FED)	6,070,282 \$
Centres ON y va.....	3,330,956 \$
Fonds de l'initiative Cheminer ensemble	117,260 \$
Autres recettes compensatoires	133,000 \$
Contribution de la municipalité	1,795,342 \$
TOTAL DU BUDGET DE 2018	30,565,443 \$

Le budget de fonctionnement de la section des Services à l'enfance provient de deux sources principales : les fonds fournis par la province de l'Ontario et par la Ville du Grand Sudbury.

Province de l'Ontario : \$ 28.6 million

En 2018, près de 95 % du budget des Services aux enfants provenait de la province. La province a transféré 28,6 millions à la section des Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury pour les services aux enfants et aux familles.

Bien qu'une partie de ce financement provincial ait visé des programmes précis ou des besoins particuliers, comme l'expansion des services de garde, les centres ON y va, Cheminer ensemble et l'augmentation des salaires, la majeure partie du financement (63 %) consistait en subventions de fonctionnement aux services de garde d'enfants, que la municipalité pouvait affecter selon sa discrétion et sa flexibilité financière pour répondre aux besoins locaux.

Ville du Grand Sudbury : \$ 1.8 million

En 2018, la Ville du Grand Sudbury a versé 1,8 million de dollars au budget total des Services aux enfants. Cette somme provenait des recettes annuelles de l'impôt foncier et constituait la quote-part municipale requise.

Section du budget des services à l'enfance - Dépenses

Dépenses de fonctionnement des Services aux enfants en 2018 : \$28.6 million

Allocations flexibles en fonction des besoins de la communauté

Aide financière aux familles pour les frais de garde	(\$8.5 million)
Financement de base des services de garde - subvention de fonctionnement général	(\$9 million)
Inclusion des enfants à besoins particuliers	(\$20 million)
Administration	(\$1.5 million)
Développement de programmes - projets spéciaux	(\$14 thousand)
Renforcement des capacités/formation professionnelle	(\$10 thousand)
Santé et sécurité	(\$62 thousand)

Allocations fixes prescrites par la province

Améliorations salariales provinciales	(\$2.1 million)
Centres pour l'enfant et la famille ON y va	(\$3.4 million)
Initiative Cheminer ensemble	(\$17 thousand)
Stabilisation des frais	(\$66 thousand)
Équité salariale	(\$90 thousand)

Bien que le Grand Sudbury ait atteint toutes les cibles fixées par la province pour l'expansion des services de garde, les coûts encourus pour créer le nouveau lieu d'enseignement en garderie et subventionner l'accès des familles admissibles à ces places ont été moins élevés que prévu. Il y a donc eu un excédent de fonds pour l'expansion qui a été remis à la province en 2018.



LA CONSTRUCTION DU SYSTÈME : REGARD SUR LE PASSÉ

Les professionnels du Grand Sudbury ont une longue tradition de collaboration entre eux et avec la Ville du Grand Sudbury pour mettre des ressources en commun et améliorer les services aux enfants et aux familles.

Les jalons suivants font voir l'évolution du système des services à la petite enfance au cours des 14 dernières années :

2005 - 2009

- Dans le cadre d'une nouvelle orientation provinciale, les groupes de planification des services à l'enfance qui existent déjà dans le Grand Sudbury et les représentants des conseils scolaires sont réunis pour former le réseau Meilleur départ, afin de planifier des services intégrés et harmonisés pour les enfants de 0 à 12 ans.
- L'expansion des services de garde d'enfants de Meilleur départ, soutenue par la province, augmente de 44 % le nombre de places dans le Grand Sudbury, dépassant de loin l'objectif provincial.
- Les municipalités reçoivent des allocations provinciales annuelles en fonction de l'expansion des services de garde, ce qui se traduit par une forte augmentation des fonds fournis au Grand Sudbury.
- Le Conseil municipal adopte une mesure recommandée par les Services aux enfants (résolution no 2007-66) qui limite l'expansion des nouvelles places de garde aux services publics et aux organismes sans but lucratif. Cette politique aide à jeter les bases d'un système de services de garde de haute qualité et financé par l'État dans le Grand Sudbury.
- Les centres de la petite enfance de l'Ontario, les programmes de ressources familiales et les joujouthèques acceptent de transférer leurs services aux centres multiservices Meilleur départ.
- Les emplacements des nouveaux centres Meilleur départ dans les écoles sont choisis en collaboration avec Meilleur départ; 12 centres de services sont ouverts.

- L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance est créé au palier provincial.
- L'expansion des services de garde en milieu scolaire se poursuit.
- La Ville du Grand Sudbury établit le Registre des garderies, un service en ligne centralisé.

2010 - 2014

- Un comité consultatif autochtone est établi et le premier programme de garde visant spécifiquement les enfants autochtones du Grand Sudbury est créé.
- Le Grand Sudbury et Ressources pour l'enfance et la communauté passent à un modèle consultatif axé sur les forces pour soutenir la qualité des programmes et l'inclusion des enfants à besoins spéciaux dans les garderies.
- La section des Services à l'enfance lance le programme d'Amélioration de la qualité par la consultation et soutient l'amélioration par le mentorat et la consultation.
- Le système des Carrefours Meilleur départ prend de l'expansion et compte maintenant 15 centres de services.
- Un plan de formation professionnelle et de développement des capacités est élaboré avec des partenaires clés, dont Cambrian College, le Collège Boréal, des associations professionnelles, des partenaires du secteur des besoins particuliers et les conseils scolaires.
- La responsabilité provinciale pour les services de garde et l'éducation de la petite enfance passe du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse au ministère de l'Éducation, ce qui amène une modernisation des services de garde, ainsi qu'une nouvelle formule de financement provinciale qui a pour effet de réduire les fonds fournis au Grand Sudbury.

- Vu la diminution des fonds, le Grand Sudbury procède à un examen du système des services à l'enfance et introduit des stratégies de réduction des coûts, ce qui entraîne la fermeture de certaines places de garderie sous-utilisées, des changements à la politique d'aide financière aux familles pour les services de garde et la fermeture du centre de garde exploité par la municipalité, le Junior Citizens Day Care/Centre des jeunes citoyens.

- Le Grand Sudbury met en place de nouveaux tarifs pour les services de garde subventionnés avec des augmentations annuelles prévisibles indexées sur l'inflation et une nouvelle formule pour les subventions de fonctionnement général aux fournisseurs de services de garde agréés.

2015 - 2017

- La nouvelle Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance est entrée en vigueur; elle remplace la Loi sur les garderies.
- La province confie à tous les gestionnaires de services municipaux regroupés (GSMR) le mandat de gérer le système des services à la petite enfance et confie à la Ville du Grand Sudbury la gestion des fonds affectés aux Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille, à Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur et à d'autres programmes qui jusque-là étaient financés directement par la province.
- La table de planification communautaire pour les enfants, anciennement appelée le Réseau Meilleur départ, est rebaptisée Réseau de planification des services aux familles de Sudbury ou RPSF (Planning Network for Sudbury Families) et renouvelle sa composition, son mandat, sa vision et son plan stratégique.
- La province change le nom des Carrefours Meilleur départ / Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille : ils s'appellent désormais les Centres pour l'enfant et la famille ON y va. La province précise que leur mandat vise les enfants de moins de 6 ans et leurs familles et définit des services de base obligatoires, ainsi que des normes et des lignes directrices en matière de services.
- Dans le cadre du RPSF, le Grand Sudbury mène à terme un plan de transition qui réaffecte les ressources fournies aux Centres de l'Ontario pour la petite enfance et la famille, afin d'établir de nouveaux centres, services et fonds pour donner suite au nouveau mandat des Centres de l'enfant et de la famille ON y va.
- Le Grand Sudbury reçoit des fonds provinciaux, de même que des fonds fédéraux par l'entremise du gouvernement provincial, pour augmenter l'accès aux services de garde agréés en ouvrant de nouvelles places, en modifiant

les politiques d'aide financière et d'exploitation et rendant ces services plus abordables pour les familles.

- Le rapport de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada est publié et en réponse aux recommandations du rapport, la province annonce le financement de l'initiative Cheminer ensemble.

2018

- Le Grand Sudbury obtient des fonds de Cheminer ensemble pour une initiative visant à enrichir la programmation et les services de proximité autochtones dans les programmes d'éducation de la petite enfance.
- Le Grand Sudbury, en partenariat avec le RPSF, lance le nouveau modèle de financement et de services pour les Centres pour l'enfant et la famille ON y va partout dans la communauté.
- Le Grand Sudbury ouvre 204 nouvelles places en garderie pour les enfants de 0 à 4 ans grâce à des fonds provinciaux pour l'expansion. Le Grand Sudbury reçoit aussi de la province des fonds du Programme d'immobilisations communautaires, qui serviront à ouvrir une nouvelle garderie dans le cadre du projet de la Place des Arts.
- Le Grand Sudbury mène un projet pilote de programme enrichi pour soutenir à l'inclusion aux activités estivales à l'intention des enfants en maternelle/jardin d'enfants écoliers à besoins spéciaux qui ont besoin de services de garde pendant l'été.
- Le Grand Sudbury accorde des fonds accrus à Ressources familiales Jubilé Heritage pour l'aider à hausser les salaires et les mesures de soutien (y compris le financement de démarrage) aux fournisseurs de services de garde agréés en résidence privée, pour aider cet organisme à maintenir et à attirer des fournisseurs.
- Le Grand Sudbury révise la formule de la subvention de fonctionnement générale pour les programmes de garde des enfants de la maternelle et des écoliers afin de corriger le sous-financement historique des services visant les groupes d'âge et de rendre les services plus abordables pour les familles.
- Un nouveau gouvernement provincial est élu et promet d'élargir l'éventail des services de garde offerts aux familles et de fournir des crédits d'impôt remboursables directement aux familles.



SECTION 2: ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT : NOTRE ÉTAT PRÉSENT

Pour élaborer ce plan, la section des Services à l'enfance a recueilli des données sur la communauté que nous servons et les services que nous fournissons actuellement.

Cette section comprend :

- Les tendances démographiques et communautaires (données du recensement, changements dans le domaine du logement et de l'aménagement urbain) ;
- Des informations sur les services qui composent le système des services à la petite enfance (quels sont ces services, où sont-ils, combien de personnes les utilisent, les changements, les tendances et les considérations pour la planification).

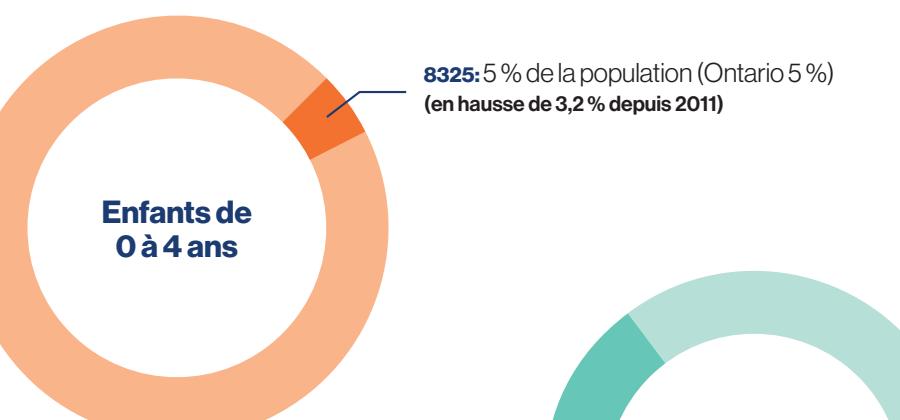


LES FAMILLES ET LES ENFANTS DU GRAND SUDBURY

Vu la diversité des enfants et des familles du Grand Sudbury, les services à planifier et à offrir doivent tenir compte de la diversité de leurs expériences et de leurs besoins.

Les enfants du Grand Sudbury (2016)

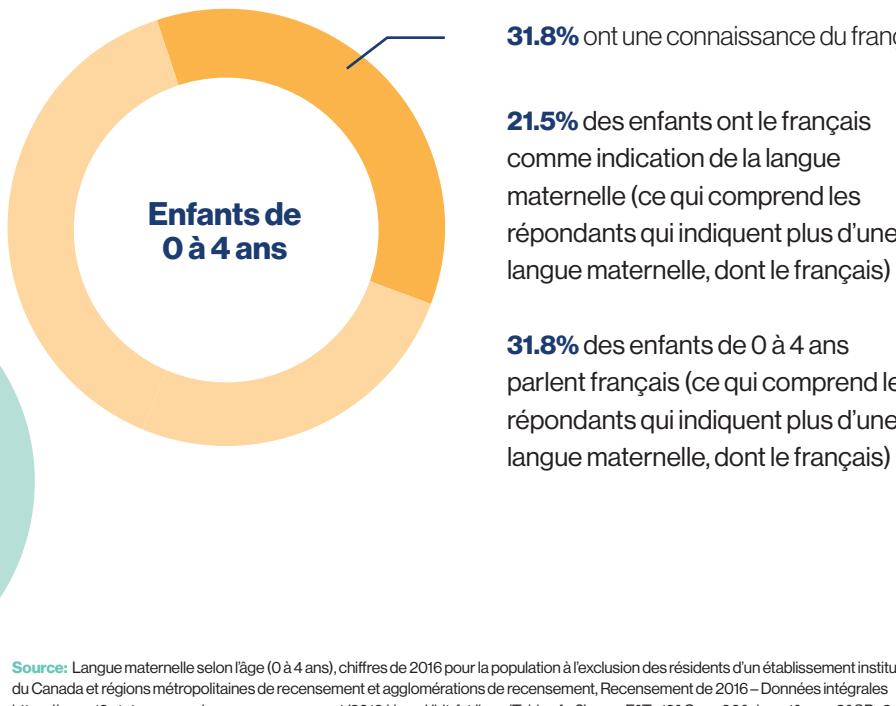
Le nombre et la répartition des enfants influencent les fonds accordés par la province, ainsi que les niveaux de service à fournir dans le Grand Sudbury. Le nombre d'enfants, dans la catégorie des 0-4 ans comme dans celle des 0-14 ans, a légèrement augmenté dans le Grand Sudbury de 2011 à 2016. La proportion de la population de 14 ans et moins est légèrement plus faible à Sudbury que dans la province. Toutefois, la proportion de la population de 0 à 4 ans à Sudbury est égale à celle de l'ensemble de l'Ontario.



Source: Statistique Canada. 2017. Grand Sudbury [région métropolitaine de recensement], Ontario et Saskatchewan [province] (tableau). Profil du recensement. Recensement de 2016. Statistique Canada. Publié le 29 novembre 2017, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-316-X2016001>

Caractéristiques de la population : Langue française

Le nombre et la répartition des enfants francophones influencent le nombre et l'emplacement des services à la petite enfance offerts en français dans le Grand Sudbury. Le Grand Sudbury compte une importante population francophone : 25,6 % de la population a le français comme langue maternelle et 38,7 % parle français. Ces taux sont légèrement inférieurs chez les jeunes enfants.





LES FAMILLES ET LES ENFANTS DU GRAND SUDBURY

Caractéristiques de la population : Revenu et pauvreté

Revenus familiaux

L'étude des changements et des tendances des revenus familiaux aide la section des Services aux enfants à traiter des questions d'abordabilité des frais de garde et à prévoir la demande en aide financière pour les services de garde.

Le revenu des couples avec enfants dans le Grand Sudbury a connu une croissance importante depuis 2005. Le revenu médian des couples avec enfants du Grand Sudbury est nettement supérieur au revenu médian provincial.

Les familles monoparentales ont des revenus médians beaucoup plus faibles que les familles biparentales et leurs revenus sont légèrement inférieurs à la médiane provinciale.

Revenu des ménages composés d'un couple et d'enfants, 2015

Revenu familial médian – Grand Sudbury **129,571 \$**
(107 213 \$ en 2005) augmentation de 20,9 %

Revenu familial médian – Ontario **114,368 \$**
(104 287 \$ en 2005) augmentation de 9,7 %

Revenu des ménages composés un seul parent et d'enfants, 2015

Revenu familial médian – Grand Sudbury **51,351 \$**
(42 004 \$ en 2011) augmentation de 22,3 %

Revenu familial médian – Ontario **53,024 \$**
(48 419 \$ en 2011) augmentation de 9,5 %

Source: Revenu total médian du ménage et revenu après impôt selon le genre de ménage (une famille de recensement monoparentale), Ontario et régions métropolitaines de recensement, Recensement de 2016 – Données intégrales, Recensement de 2006 – Données-échantillon (20 %).

Pauvreté et faible revenu

L'étude de l'ampleur et des caractéristiques de la pauvreté chez les jeunes enfants du Grand Sudbury aide la section des Services aux enfants à mieux répondre aux besoins de ces familles et enfants grâce à l'aide financière aux familles pour les services de garde, ainsi qu'aux mesures de soutien et de la programmation des centres ON y va.

Le Grand Sudbury a un taux général de pauvreté (selon la Mesure de faible revenu après impôt [MFR-AI]) de 12,8 %, ce qui est inférieur au taux provincial de 14,4 %. Cependant, les enfants sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que la population générale.

Prévalence des faibles revenus en 2015 selon la MFR-AI

enfants à faible revenu âgés de 0 à 4 ans **20,3 %** (19,8 % en Ontario).

Enfants âgés de 0 à 4 ans, ménages à faible revenu **1690**

Enfants âgés de 0 à 17 ans, ménages à faible revenu **16,4 %** 16,4 % (15,8 % en 2011)

Au sein de la population des enfants âgés de 0 à 4 ans, certains groupes sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, notamment les autochtones, les nouveaux immigrants et les minorités visibles.

Enfants à identité autochtone de 0 à 4 ans à faible revenu **38,2 %**
(Cela correspond à 24,4 % de tous les enfants de 0 à 4 ans à faible revenu dans le Grand Sudbury.)

Source: Statistique Canada. 2018. Grand Sudbury [région métropolitaine de recensement], Ontario (tableau). Profil de la population autochtone. Recensement de 2016. Numéro de catalogue de Statistique Canada. 98-510-X2016001. Ottawa. Publié le 18 juillet 2018.

Enfants de groupes de minorités visibles, 0 à 4 ans, à faible revenu **33,1 %**

Source: Statistique Canada, 2018. Immigration et diversité ethnoculturelle – Faits saillants en tableaux. Minorités visibles (total – population par minorité visible), les deux sexes, âge (total), Canada, Ontario et divisions de recensement, Recensement de 2016 – Données-échantillon (25 %) Consulté en mai 2019.

Enfants d'immigrants récents, 0 à 4 ans, à faible revenu **27,4 %**

*Le découpage des données de 0 à 14 ans n'était pas disponible.

Source: Statistique Canada, 2018. Immigration et diversité ethnoculturelle – Faits saillants en tableaux. Statut d'immigrant et période d'immigration, chiffres de 2016, les deux sexes, âge (total), Canada, Ontario et régions métropolitaines de recensement, Recensement de 2016 – Données-échantillon, Ottawa (25 %) Consulté en mai 2019.

Caractéristiques de la population : Immigration

De nombreuses familles de nouveaux arrivants peuvent avoir besoin de soutien supplémentaire, ainsi que de l'aide pour l'accès aux services communautaires. Ils peuvent aussi confronter des obstacles à l'accès aux services. L'étude du nombre et de la répartition des familles de nouveaux arrivants dans le Grand Sudbury aide la section des Services aux enfants à mieux répondre aux besoins de ces familles et enfants, à leur fournir les mesures de soutien des services de garde et à offrir la programmation des centres ON y va.

La population des immigrants récents dans le Grand Sudbury est très petite, mais en pleine croissance. Bien que les étudiants étrangers ayant des enfants et les familles de demandeurs d'asile ne soient pas inclus dans les données de recensement, les services de soutien seraient bénéfiques à ces personnes aussi. La population d'immigrants récents est jeune – 31 % sont des enfants âgés de 14 ans ou moins.

Immigrants récents (arrivés en 2011-16) **1000**

0,6 % of the population (en hausse de 50 % depuis 2011)

Source: Statistique Canada, Recensement de 2016, no au catalogue de Statistique Canada 98-400-X2016366

Enfants de 0 à 14 ans, immigrants récents **310**

*Le découpage de 0 à 4 ans n'est pas disponible.

Source: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-400-X2016192>

Caractéristiques de la population : Minorités visibles

Les familles appartenant à des minorités visibles peuvent se buter à des barrières à l'accès aux services et peuvent avoir subi du racisme ou des préjugés dans les milieux communautaires. Les services inclusifs et les services de soutien ouverts à tous sont bénéfiques pour toutes les familles. L'étude de la répartition des populations des minorités visibles dans le Grand Sudbury aide la section des Services aux enfants à mieux répondre aux besoins de toutes les familles et de tous les enfants et à assurer que le soutien offert par les services de garde et les programmes ON y va soit disponible pour tous.

La population des minorités visibles dans le Grand Sudbury est petite, mais en pleine croissance. Cette population est jeune : 25,2 % sont des enfants de 14 ans et moins.

Population totale des minorités visibles **604**
(3,73 % de la population).

Enfants âgés de 0 à 14 ans - minorités visibles **1525**
(25,2 % de la population des minorités visibles)

Enfants âgés de 0 à 4 ans - minorités visibles **605**

Source: Statistique Canada, Recensement de 2016, no au catalogue de Statistique Canada 98-400-X2016192 (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp/dt/d/rd/p-prfa/>)

Caractéristiques de la population : Identité autochtone

La section des Services aux enfants reconnaît que les programmes et services du système de la petite enfance ont lieu sur les territoires traditionnels de la Première Nation Atikameksheng Anishnawbek et Wahnapitae. Les familles autochtones ont besoin de programmes et de services adaptés à leur culture. Les familles autochtones peuvent se buter à des barrières à l'accès aux services et peuvent avoir subi du racisme ou de préjugés dans les milieux communautaires. L'étude de la répartition et d'autres caractéristiques des populations autochtones du Grand Sudbury aide la section des Services à l'enfance à mieux assurer l'offre de services de garde, de programmes ON y va et de mesures de soutien appropriés et culturellement pertinents. Le Grand Sudbury compte une population autochtone importante et en croissance.

La population autochtone est jeune : les enfants représentent une proportion plus élevée de la population en comparaison avec la population générale. Il est important de noter que les populations autochtones sont traditionnellement sous-déclarées dans les données de recensement et que, par conséquent, ces chiffres ne reflètent pas pleinement la population autochtone du Grand Sudbury.

Population autochtone 15 695 personnes **15,695**
(9,3 % de la population - en hausse par rapport à 8,2 % en 2011)

Enfants autochtones âgés de 0 à 14 ans **3515**
(22,4 % de la population autochtone)

Enfants autochtones âgés de 0 à 4 ans **1080**
(13,1 % de tous les enfants de 0 à 4 ans)

Source: Statistique Canada. 2018. Grand Sudbury [région métropolitaine de recensement], Ontario (tableau). Profil de la population autochtone. Recensement de 2016. No au catalogue de Statistique Canada 98-510-X2016001. Ottawa. Publié le 18 juillet 2018.



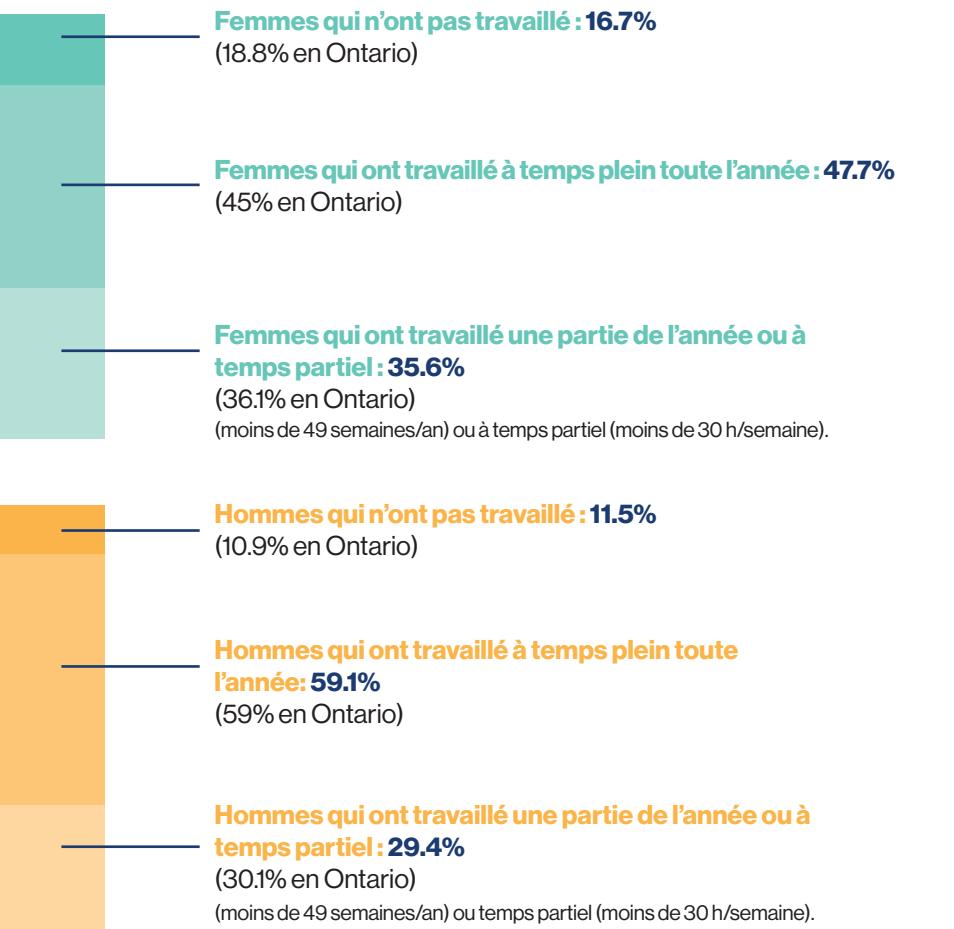
LES FAMILLES ET LES ENFANTS DU GRAND SUDBURY

Caractéristiques de la population : Emploi

Une forte majorité de femmes et d'hommes du Grand Sudbury en âge d'élever des enfants sont sur le marché du travail. En comparaison les femmes du reste de la province, les femmes du Grand Sudbury sont plus susceptibles de travailler à temps plein et moins susceptibles de ne pas travailler. (Pour les hommes du Grand Sudbury, les taux sont semblables au taux provincial, mais ils sont plus susceptibles de ne pas travailler).

Cela signifie que, pour la plupart des familles, des services de garde non parentale seront nécessaires quand leurs enfants sont d'âge préscolaire et scolaire. Cela signifie également que les Centres ON y va doivent offrir des services aux familles à des heures diverses et hors des jours de la semaine normale pour ne pas se limiter à une minorité de familles.

Activité professionnelle des femmes et des hommes de 25 à 54 ans, Grand Sudbury.



Sources: Statistique Canada, Recensement de 2016, Statistique Canada, Recensement de 2011, Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.



PROFILS DES QUARTIERS

Chaque secteur de la ville a un profil démographique caractérisé par le nombre et l'âge des enfants, les populations francophone et autochtone, les horaires de travail des parents et les niveaux de revenu. Ces facteurs ont une influence sur la demande pour les services et les besoins des familles qui les utilisent.

Voici certains facteurs démographiques selon les secteurs dans le Grand Sudbury.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
POPULATION									
population de 0 à 5 ans en 2016									
population de 6 à 12 ans en 2016									
% des enfants dans la population									
STRUCTURE FAMILIALE									
% de familles monoparentales									
LANGUE ET CULTURE									
% français langue maternelle									
% d'immigrants récents (2011 à 2016) dans la population générale									
% minorités visibles									
% autochtones									
REVENU, EMPLOI ET LOGEMENT									
taux de chômage									
% d'enfants de 0 à 5 ans dans des ménages à faible revenu selon la MFR-AI de 2015									
% d'enfants de 0 à 17 ans dans des ménages à faible revenu selon la MFR-AI de 2015									
% de locataires									

1. Azilda, Chelmsford, Dowling, Leek et environs
2. Lively, Copper Cliff, Naughton, Whitefish et environs
3. Donovan, Moulin-à-fleur et environs
4. Garson, Coniston, Wahnapitae, Falconbridge
5. Hanmer, Vallée, Capreol et environs
6. Minnow Lake et environs
7. Nouveau-Sudbury et environs
8. Secteur Sud et environs
9. Centre-ville, secteur Ouest, King George, Barrie et environs

Sources: 2016 ED1 Livin in Domains MRC (Dept) Census of Canada, Statistics Canada, préparé par la section de la Planification communautaire et stratégique de la Ville du Grand Sudbury.



LES FORCES ET BESOINS DÉVELOPPEMENTAUX DES ENFANTS

En Ontario, les enseignants évaluent les enfants à la fin de la maternelle dans cinq domaines différents à l'aide d'un outil standardisé qui s'appelle l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE). Ce tableau indique les domaines où les résultats des enfants étaient faibles, ainsi que les différences entre les secteurs de la ville.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
INSTRUMENT DE MESURE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE (IMDPE) 2015									
% faiblesse dans 1 domaine ou plus (prévalence)	17.1%	25.2%	50.4%	27.1%	22.4%	28.2%	33.0%	22.6%	29.5
% faiblesse dans 2 domaines ou plus (profondeur)	9.7%	17.3%	30.1%	13.1%	10.2%	10.0%	16.0%	8.2%	15.2%
% faiblesse en santé physique et en bien-être	7.4%	11.5%	35.4%	15.0%	11.5%	16.4%	19.1%	9.1%	15.2%
% faiblesse en compétences sociales	6.9%	12.2%	21.2%	8.4%	7.1%	8.2%	13.8%	8.2%	12.4%
% faiblesse en maturité émotionnelle	7.4%	18.0%	24.8%	12.1%	10.6%	11.8%	14.9%	9.1%	16.2%
% faiblesse en langage et en développement cognitif	6.5%	6.5%	13.3%	5.6%	5.0%	4.5%	7.4%	5.3%	7.6%
% faiblesse en habiletés communicationnelles et en connaissances générales.	4.6%	5.0%	13.3%	4.7%	6.5%	6.4%	9.6%	4.3%	4.8%

Sources: 2015 Early Development Instrument (EDI) Offord Centre for Child Studies, Child Care Resources.



Les programmes accessibles, équitables et inclusifs aident à combattre l'inégalité dès les premières années de la vie.

Quand nous améliorons le bien-être des enfants et des familles, nous leur fournissons des outils et des possibilités qui leur permettent de participer pleinement à la vie sociale et publique.



LA DEMANDE POUR LES SERVICES DE GARDE

Places disponibles dans les services de garde comparativement à la population du secteur

Places disponibles pour **37,0 %** des enfants de 0 à 12 ans dans le secteur Sud et les environs.

Places disponibles pour **34,6 %** des enfants de 0 à 12 ans dans le centre-ville / secteur du Centre.

Places disponibles pour **28,2 %** des enfants de 0 à 12 ans dans le secteur de Garson/Coniston.

Places disponibles pour **25,2 %** des enfants de 0 à 12 ans dans le secteur de Walden/ Copper Cliff.

Places disponibles pour **24,9 %** des enfants de 0 à 12 ans dans le secteur de Vallée/ Capreol.

Places disponibles pour **23,1 %** des enfants de 0 à 12 ans dans les secteurs d'Azilda/ Chelmsford/Onaping.

Places disponibles pour **22,6 %** des enfants de 0 à 12 ans dans le secteur du Nouveau-Sudbury/Minnow Lake.

* De nombreuses familles d'autres secteurs utilisent les services de garde des secteurs centre-ville/central, du Nouveau-Sudbury et du Sud en raison de leurs déplacements professionnels, donc il faut fournir davantage de services dans ces secteurs.

Données du Registre des garderies

Le Registre des garderies du Grand Sudbury fournit des renseignements en temps réel sur les besoins et les préférences de la communauté en matière de services de garde d'enfants, car les familles de partout dans la communauté utilisent ce système pour demander des services de garde dans le quartier, la langue et le milieu de leur choix.

La base de données du Registre des garderies s'est montrée efficace et efficiente pour surveiller la demande actuelle et future de services de garde dans le Grand Sudbury dans les divers quartiers. En 2018, 3487 nouveaux enfants ont été ajoutés au registre et 4063 enfants ont été placés dans des programmes de garde. Au total, il y avait 7251 inscriptions actives dans le registre en décembre 2018.



L'EXPANSION DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

Expansion des services de garde en 2018

En 2017 et 2018, dans le cadre du plan du gouvernement provincial pour améliorer l'accès aux services de garde agréés, le Grand Sudbury a reçu des fonds pour augmenter les services pour enfants de 0 à 6 ans. Malgré les défis à relever, notamment les délais serrés, le manque de places disponibles dans les communautés qui en ont le plus besoin, le gel de toute dépense sur les bâtiments scolaires et le manque de personnel qualifié pour les programmes élargis, le système a pu atteindre les objectifs d'expansion et ouvrir les nouvelles places suivantes.

NOUVELLES PLACES CRÉÉES/FINANCIÉES DANS LES CENTRES EXISTANTS GRÂCE À L'EXPANSION DU FINANCIEMENT EN 2017-2018

Places	Poupon	Bambin	Préscolaire	Total
Total	29	80	95	204
Selon la langue				
Français	18	30	64	112
Anglais	11	50	31	92
Selon les quartiers				
Centre-ville / Central	4	10	8	22
Nouveau-Sudbury	0	0	24	24
Secteur Sud	7	15	23	45
Vallée/Capreol	8	10	8	26
Azilda/Chelmsford/Onaping	10	15	40	65
Garson/Coniston	0	0	16	16
Walden/ Copper Cliff	0	30	-24	6



Progrès

Depuis 2014, les places dans les garderies agréées ont augmenté de 4 %, passant de 41 à 5969. C'est une augmentation encourageante. Mais même en additionnant ces places à celles qu'offrent les services de garde agréés en résidence privée, le système ne peut en offrir que 28 % de la population des enfants de 0 à 12 ans.

APERÇU DES SERVICES DE GARDE AGRÉÉS LE 31 DÉCEMBRE 2018

En 2018, plus de 7100 enfants ont participé à un programme de garde agréé. En 2018, 98 % des programmes agréés étaient gérés par des organisations à but non lucratif, avec seulement un programme de garde privé.

Organismes

nombre d'organismes.....	19
nombre d'OSBL.....	18

Centres de services

nombre de centres.....	74
français	26
anglais.....	49
en milieu scolaire	58
en milieu communautaire	17

Places en garderie agréée

Pour poupons.....	243
Pour bambins	665
ge préscolaire.....	1400
Pré-mat. et mat	1859
ge scolaire	1802
Regroupement familial.....	0
Garde en résidence privée	Jusqu'à 72
Total des places dans les organismes	5969

*Le nombre de places francophones n'inclut pas les enfants d'âge scolaire que le SPGNO sert directement dans ses programmes de garde à la maternelle.

Source: Profils des services de garde agréés, ministère de l'Éducation, Division de la petite enfance et de la grande enfance.



L'EXPANSION DES SERVICES DE GARDE

Places de garde disponibles par rapport à la population d'enfants

Places disponibles pour **9,8 %** des poupons**

Places disponibles pour **41,4 %** des bambins

Places disponibles pour **58,2 %** des enfants d'âge préscolaire

Places disponibles pour **57,5 %** des enfants en maternelle

Places disponibles pour **15,1 %** des écoliers***

*Le nombre d'enfants par groupe d'âge est une estimation d'après les données du recensement de 2016, qui indiquent seulement le nombre d'enfants en groupes d'âge d'un an.

**Un bon nombre d'enfants de moins de 12 mois sont à domicile avec un parent en congé parental, donc il se peut que le manque de services de garde pour les poupons soit quelque peu surestimé.

***Un bon nombre d'écoliers âgés de 10 à 12 ans n'ont plus besoin de services de garde, donc il se peut que le manque de services de garde pour les écoliers soit quelque peu surestimé.

Les données du registre indiquent les clientèles pour lesquelles il faut davantage de services de garde et aident le système à prévoir la demande. Les données actuelles montrent qu'il arrive souvent que des familles, en particulier celles qui ont besoin de services de garde pour les poupons, les bambins et les écoliers, n'aient pas accès aux services dont elles ont besoin au moment où elles en ont besoin.

NOMBRE D'ENFANTS EN ATTENTE DE SERVICES GARDE, PAR GROUPE D'ÂGE

	Total	Besoin de service à présent	Besoin de service à l'avenir
Enfants en attente ouverte (31 déc. 2018)	4491	3524	975
Poupons	823	350	473
Bambins	908	666	242
Préscolaire	1066	969	97
Maternelle/jardin	625	524	101
Écoliers	1077	1015	62

Source: Registre des garderies du Grand Sudbury – Rapport sur les données de la liste d'attente – consulté le 4 janvier 2019.



L'ÉTAT ACTUEL DES SERVICES

Les Services aux enfants du Grand Sudbury planifient, financent, gèrent et administrent divers programmes et services à l'intention des enfants et des familles du Grand Sudbury. Cette section donne un aperçu des programmes et des services que les Services aux enfants gèrent à présent, ainsi que des considérations actuelles pour leur planification.

A. LES SERVICES DE GARDE AGRÉÉS EN ÉTABLISSEMENT (0 À 4 ANS)

Les centres de garde pour la petite enfance – les enfants jusqu'à 4 ans, y compris les poupons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire – ont connu des changements importants au cours de la dernière décennie. Lorsque les enfants de quatre ans ont commencé à fréquenter la maternelle à temps plein, les exploitants de garderies ont adapté leur modèle de service pour répondre à la demande en accueillant un plus grand nombre de jeunes enfants.

Reconnaissant la nécessité d'augmenter le nombre de places pour les poupons et les bambins, le Grand Sudbury, avec l'aide de la province, a fourni des fonds d'immobilisation et de fonctionnement modestes aux exploitants de garderies pour qu'ils puissent prendre de l'expansion. Cela a entraîné une augmentation de 510 nouvelles places pour les 0-4 à 8 ans depuis 2015. Rien qu'en 2018, 29 nouvelles places pour poupons, 80 nouvelles places pour bambins et 95 nouvelles places préscolaires ont été financées.

En décembre 2018, le système des services de garde agréés comprend :

- 27 centres offrant 243 places pour poupons :** accueillant environ 10 % des poupons ou une place par 10 poupons (il est toutefois important de noter que de nombreux poupons n'ont pas besoin de services de garde avant l'âge de 12 mois, en raison du congé de maternité prévu par la loi);
- 47 centres offrant 665 places pour les bambins :** ils accueillent environ 41 % des bambins, soit une place pour 2,4 bambins;
- 57 centres offrant 1400 places pour les enfants d'âge préscolaire :** ils accueillent environ 58 % des enfants d'âge préscolaire, soit une place pour 1,7 enfant d'âge préscolaire.

Éléments de planification

Nous savons qu'en règle générale, les familles préfèrent des services de garde à proximité de leur domicile, donc nous ciblons les quartiers où il faut améliorer l'accès aux services de garde.

La section des Services aux enfants cherche activement à établir des partenariats avec d'autres divisions et partenaires municipaux qui envisagent de mener des expansions ou des investissements en immobilisations. Par exemple, la section des Services aux enfants continue d'explorer les possibilités d'expansion dans les écoles, les organismes sociaux et les bâtiments municipaux, y compris les centres de loisirs, les centres de soins de longue durée et les futurs carrefours communautaires envisagés. Cela pourrait régler le problème du manque d'espace physique pour le développement dans le Grand Sudbury et donner l'occasion d'optimiser l'utilisation d'espaces communautaires et municipaux sous-utilisés. Cela permet également d'améliorer la programmation (par exemple, la programmation intergénérationnelle au Manoir des pensionnés).

Il est important de noter que même si l'emplacement et le financement sont disponibles, il est néanmoins très difficile d'ouvrir de nouvelles places pour les groupes d'âge les plus jeunes en raison d'une pénurie de personnel qualifié dans le Grand Sudbury. L'obligatoire d'un employé pour trois poupons est particulièrement difficile à respecter pour les exploitants de garderies et, de pair avec le recrutement d'éducatrices et éducateurs francophones qualifiés, il s'agit d'un des principaux obstacles à l'expansion. (Le recrutement et le maintien de personnel qualifié, ainsi que d'autres questions relatives à la main-d'œuvre, sont abordés dans la section K, La main-d'œuvre du secteur de la petite enfance.)

Malgré ces défis, la section des services à l'enfance continue de soutenir la croissance et la viabilité des services de garde pour les poupons et les bambins.



L'ÉTAT ACTUEL DES SERVICES

B. Les services de garde pour la maternelle, le jardin d'enfants et les écoliers et les programmes récréatifs autorisés

Les enfants en maternelle/jardin et les écoliers ont besoin de programmes inclusifs de haute qualité en dehors des heures de classe, notamment lors des jours de formation professionnelle du personnel et des vacances scolaires. Les programmes avant et après les heures de classe qui sont installés dans les écoles offrent aux enfants une journée sans interruption avec une pédagogie partagée et moins de transitions. Les programmes menés par un personnel formé et qualifié qui font appel à des activités planifiées et motivées peuvent avantagez le développement physique, social, émotionnel et scolaire des enfants.

Dans le Grand Sudbury, toutes les écoles ont un programme avant et après l'école pour les enfants en maternelle/jardin et les écoliers. Des programmes sont offerts par le conseil scolaire dans les sept écoles du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario (CSPGNO) et par des fournisseurs de services de garde ou de loisirs autorisés sans but lucratif dans tous les autres conseils scolaires.

Il existe 54 programmes agréés offerts avant et après l'école, en été et pendant les semaines de congé pour les enfants en maternelle/jardin. Ces programmes fournissent 1859 places pour enfants en maternelle/jardin et 1802 places pour écoliers de 6 à 12 ans. Plus de 90 % de ces places sont fournies dans des écoles. Par ailleurs, le CSPGNO gère sept programmes scolaires avant et après l'école qui accueillent actuellement environ 800 enfants.

Il existe aussi un faible nombre de programmes de loisirs autorisés offrant une programmation de camp d'été qui font partie du système des services à la petite enfance. En 2018, ce type de service était offert par YMCA Sudbury dans trois écoles pour les enfants de 6 à 12 ans, par la Ville du Grand Sudbury dans ses programmes d'animation de terrain de jeux et de camp de jour pour les enfants de 6 à 12 ans et par le Carrefour francophone dans un emplacement pour les enfants de 6 à 12 ans.

Une nouvelle loi entrée en vigueur en avril 2019 permet aux gestionnaires de système de fournir une aide financière aux familles pour la garde d'enfants âgés de 4 et 5 ans qui participent à des programmes de loisirs autorisés, alors que ce soutien financier était auparavant limité aux enfants de 6 à 12 ans. Le Grand Sudbury travaillera avec ses partenaires pour veiller à ce que ces jeunes enfants reçoivent des services sûrs et adaptés à leur âge s'ils sont intégrés à des programmes de loisirs autorisés.

Éléments de planification

La section des Services aux enfants soutient de nombreux partenariats entre les fournisseurs de services de garde et les conseils scolaires. Cependant, il existe encore peu de structures officielles pour la mise en commun de locaux et de ressources entre les écoles et les services de garde. En clarifiant les rôles et les responsabilités, nous pourrons développer une culture de cohésion et fournir aux enfants une expérience harmonisée.

Les services de garde agréés ne répondent pas toujours adéquatement aux besoins des écoliers plus âgés. Grâce à de nouveaux règlements, la Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance a clarifié les exceptions à l'agrément pour les programmes récréatifs autorisés. À la lumière de ces précisions, le système a maintenant la possibilité de développer pour les enfants de cette tranche d'âge des modèles de programmes stimulants qui comportent de l'activité physique et qui sont adaptés au développement de l'enfant, notamment pour les écoliers plus âgés (9 à 12 ans).

Bien que le système ait très bien réussi à faire prendre de l'expansion aux programmes de garde pour enfants en maternelle/jardin et écoliers, il y a encore des familles en attente de service dans les programmes de garde avant et après les heures de classe de leur école.

L'expansion de ces programmes devrait être relativement simple et économiquement viable puisque leurs locaux sont dans les écoles. Cependant, la pénurie de personnel, particulièrement pour les journées de travail fractionnées incommodes qu'entraînent les programmes scolaires avant et après l'école, rend l'expansion très difficile. Pour répondre aux besoins de ce groupe d'âge, il faut mener des efforts de recrutement et de maintien du personnel qualifié en tenant compte des besoins des programmes avant et après l'école.

100 %

Cent pour cent des écoles élémentaires ont des programmes de garde avant et après les heures de classe.



L'ÉTAT ACTUEL DES SERVICES

C. Les services de garde agréés en résidence privée

Les services de garde agréés en résidence privée constituent une part modeste mais croissante du système de garde d'enfants. Le Grand Sudbury compte un organisme fournisseur de services de garde agréés en résidence privée : Ressources familiales Jubilee Heritage a passé en 2018 des contrats avec environ 16 maisons privées.

La garde agréée en résidence privée est une composante importante du système des services de garde et d'éducation de la petite enfance. Ces services sont de qualité et répondent aux besoins des familles. Les familles peuvent choisir ce type de service pour diverses raisons, mais il est particulièrement précieux pour les travailleurs à horaire de travail en rotation, à temps partiel ou irrégulier, parce que les fournisseurs de services en résidence privée peuvent avoir plus de souplesse pour s'adapter aux horaires des familles. La garde en résidence privée est importante aussi dans les très petites communautés où la demande n'est pas assez forte pour créer un centre de services de garde.

La garde en résidence privée agréée peut également aider le système des services de garde agréés à ne pas perdre des membres du personnel lorsqu'ils décident de rester chez eux pour s'occuper de leurs propres jeunes enfants.

Éléments de planification

En 2018, le Grand Sudbury a reçu des fonds supplémentaires pour aider les agences de soutien aux services de garde agréés en résidence privée. En partenariat avec l'agence, des stratégies et des mesures ont été mises en place pour mieux soutenir les fournisseurs existants et aider à recruter de nouveaux fournisseurs de garde en résidence privée. La section des Services aux enfants surveillera et évaluera l'impact des changements apportés au financement et à la politique en 2018.

La garde agréée en résidence privée peut répondre à un éventail de besoins des enfants et des familles. La section des Services aux enfants aidera l'agence à renforcer la capacité des services de garde agréés en résidence privée pour ce qui est des services enfants à besoins spéciaux et l'offre de programmes culturels aux familles autochtones, francophones ou nouvellement arrivées.

Il est essentiel de veiller à la sécurité et à la qualité des services de garde agréés en résidence

privée. La Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance a apporté des changements au nombre total d'enfants et au nombre d'enfants selon l'âge qu'un service en résidence privée peut prendre en charge. Les Services aux enfants travailleront avec l'agence de services de garde agréés en résidence privée pour répondre aux changements législatifs tout en veillant à ce que la sécurité et la qualité des soins à domicile soient maintenues.

D. Les services de garde autochtones

En 2017, dans le cadre du processus Cheminer ensemble, le Conseil de planification sociale de Sudbury a reçu le mandat de mener une évaluation des besoins afin de fourrir une analyse environnementale de l'écosystème de l'éducation de la petite enfance (EPE) pour les autochtones dans la Ville du Grand Sudbury.

Le rapport, intitulé Journey Together Sudbury: Early Childhood Education Needs Assessment for Urban Indigenous Children and Families, a conclu que « dans l'ensemble, l'école de l'éducation de la petite enfance autochtone dans la région du Grand Sudbury a beaucoup plus de forces que de faiblesses, notamment les programmes établis par l'Institut des Carrefours Meilleur départ et d'organisations autochtones, les places réservées aux autochtones dans les services de garde et le dévouement du personnel et des membres de la communauté » (page 1) [notre traduction].

À présent, le Grand Sudbury soutient le programme de garde d'enfants autochtones des Ressources familiales Jubilee Heritage (centre Gchi-Neridimok Anishinabe Biinojiiyik). C'est le seul programme en ville qui offre des services de garde pour toute la journée visant spécifiquement les autochtones. Il dispose actuellement de 26 places pour les bambins et les enfants d'âge préscolaire autochtones. Trois autres places sont disponibles dans un autre centre de Jubilee Heritage pour les familles autochtones qui ont besoin de services pour les poupons.

29

places dans les services de garde à vocation autochtone



Le Comité consultatif autochtone aide le Réseau de planification des services aux familles et les Services aux enfants en leur fournissant du soutien à la prise de décisions.



L'ÉTAT ACTUEL DES SERVICES

E. Les services de garde francophones

Les familles francophones peuvent accéder à des services de garde agréés entièrement francophones un peu partout en ville. Il y a 26 garderies agréées francophones dans le Grand Sudbury. Au total, elles fournissent 2082 places. Ces places représentent 35 pour cent des services de garde disponibles dans le Grand Sudbury. Par ailleurs, le CSPGNO offre des programmes avant et après l'école pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire dans ses sept écoles du Grand Sudbury.

Les organismes francophones et les programmes en français sont pleinement intégrés au système des services à la petite enfance. Tous les services, y compris l'inclusion des besoins spéciaux, le programme d'amélioration de la qualité par la consultation, le renforcement des capacités et l'apprentissage professionnel, sont accessibles en français pour les organismes, les professionnels et les familles francophones.

Éléments de planification

Dans l'évaluation des besoins menée sous l'égide de Cheminer ensemble, les auteurs ont conclu que, bien que le programme de garde existant ait une liste d'attente et qu'il y ait des quartiers périphériques qui pourraient profiter de services de garde, il n'existe pas actuellement de paramètres fiables pour vérifier la demande. Les Services aux enfants chercheront à développer des outils pour ce faire.

L'évaluation des besoins a cerné des possibilités d'améliorer les services aux enfants autochtones, notamment : d'élargir l'accès aux services de garde culturellement adaptés, là où il y a des besoins; de mieux promouvoir les services autochtones et leur valeur pour rehausser la conscientisation et la demande; et d'établir des directives plus claires sur la pédagogie autochtone pour améliorer la capacité d'évaluation. Les fournisseurs de services d'éducation de la petite enfance aux autochtones ont indiqué qu'ils souhaitent recevoir du soutien pour : repérer et mobiliser efficacement les ressources communautaires; revendiquer davantage de mesures de soutien linguistique; et procurer des moyens d'obtenir des aliments traditionnels.

L'initiative provinciale Cheminer ensemble a annoncé en 2018 un financement accordé au Grand Sudbury. Bien qu'il ne soit pas destiné à l'expansion des programmes de garde d'enfants autochtones, il vise la prestation de programmes culturels dans certaines garderies et fournit une formation et du soutien pour intégrer la culture autochtone dans les programmes de la petite enfance.

35%

des places de garde agréés sont francophones



L'ÉTAT ACTUEL DES SERVICES

F. L'abordabilité des services de garde et l'aide financière aux familles

Comme partout en Ontario, les services de garde agréés dans le Grand Sudbury sont coûteux. En moyenne, les frais pour une place dans une garderie à temps plein pendant une année complète sont d'environ 11 000 \$ pour un enfant d'âge préscolaire et de plus de 14 000 \$ pour un poupon.

Tarif moyen d'une journée complète pour poupon – plein tarif **55,45 \$/jour**
(en hausse de 8 % depuis 2014)

Tarif moyen d'une journée complète pour bambin – plein tarif **46,66 \$/jour**
(en hausse de 12 % depuis 2014)

Tarif moyen d'une journée complète pour enfants d'âge préscolaire – plein tarif **42,29 \$/jour**
(en hausse de 12 % depuis 2014)

Tarif moyen pour la garde avant et après l'école **19,30 \$/jour**
(en hausse de 14 % depuis 2014)

Pour de nombreuses familles, surtout celles qui ont plusieurs enfants, ces coûts sont inabordables.

Les frais de garde des poupons sont les plus élevés, en raison du ratio personnel-enfants plus élevé, du coût de l'équipement et des besoins en matière d'environnement physique. Les frais pour les enfants d'âge préscolaire et scolaire sont les plus bas, car les services sont fournis pendant juste une partie de la journée, lorsque les enfants ne sont pas à l'école et que le ratio personnel/enfants est plus élevé.

La section des Services aux enfants aide à subvenir aux frais de garde de plusieurs façons. L'un des moyens les plus importants est le programme d'aide financière aux familles pour les frais de garde. Les Services aux enfants fournissent également un « financement de base » sous forme de subventions de fonctionnement directement aux fournisseurs de services de garde, ce qui aide à réduire le coût des services pour toutes les familles.

Malgré ces deux mécanismes de financement, l'abordabilité reste un défi. Les investissements dans les services de garde qui assurent leur accessibilité et leur abordabilité pour les familles demeurent une priorité du système.

Aide financière aux familles pour les services de garde

Le programme d'aide financière aux familles pour les services de garde, géré et administré par la section des Services aux enfants, aide les familles admissibles à revenu faible ou moyen à payer les frais de leur service de garde agréé. En 2018, 2601 enfants ont bénéficié de cette aide financière. La clientèle du programme est mouvante, car les enfants y entrent et en sortent constamment. À titre d'exemple, en décembre 2018, 1077 familles recevaient une aide financière, ce qui représente 1357 parents/aidants d'enfants et 1579 enfants.

Pour être admissibles à l'aide financière pour la garde d'enfants, les familles doivent habiter dans le Grand Sudbury et les parents/tuteurs doivent avoir un emploi, fréquenter une école ou suivre un programme de formation; ou il doit y avoir un besoin de nature sociale, médicale ou développementale vérifié par un professionnel qui nécessite un service de garde d'enfants. Une évaluation de l'état des revenus exigée par la province est menée pour calculer le montant de l'aide financière que peut obtenir la famille en fonction de son revenu et du coût des services de garde dont elle a besoin.

En 2018 :

- **51%** des familles bénéficiaires d'aide financière pour les services de garde dans le Grand Sudbury ont reçu le plein montant de leurs frais de garde. Les autres 49 % ont reçu une aide couvrant une partie des frais et devaient payer le reste. C'est ce qu'on appelle la contribution des parents et elle couvre les frais de garde de tous les enfants de la famille.
- **39%** des familles subventionnées ont versé une contribution parentale mensuelle de 20 \$ à 434 \$.
- **8%** ont payé de 435 \$ à 1087 \$ par mois.
- **2%** ont payé de 1088 \$ à 1740 \$ par mois.
- Le revenu des familles subventionnées variait de moins de **10 000 \$ to over 130 000 \$**.

2,601 ont bénéficié d'aide financière pour les services de garde en 2018



L'ÉTAT ACTUEL DES SERVICES

Le Grand Sudbury a la chance de disposer actuellement de fonds suffisants pour offrir une aide financière à toutes les familles qui y sont admissibles. Toute famille qui répond aux critères peut recevoir de l'aide.

Une fois que la famille est admise à l'aide financière, elle peut l'utiliser pour payer les services de tout programme ayant une entente de financement de services à la petite enfance avec la Ville du Grand Sudbury. La grande majorité des organismes fournisseurs de service de garde du Grand Sudbury ont actuellement une telle entente, ainsi que certains fournisseurs de services récréatifs autorisés.

Bien qu'il n'y ait pas à présent de liste d'attente pour l'aide financière pour frais de garde, certaines familles admissibles ne peuvent pas recevoir l'aide parce qu'elles sont sur une liste d'attente pour une place en garderie agréée ou qu'elles ne peuvent pas trouver une place en garderie agréée qui correspond à leurs besoins.

Faits saillants sur l'aide financière aux familles pour la garde d'enfants en 2018 :

- **37 %** des enfants fréquentant des services de garde agréés ont bénéficié de cette aide financière en 2018.
- **63 %** des familles bénéficiaires avaient un emploi, 15 % étaient des bénéficiaires du RAFEO et 12 % étaient des bénéficiaires d'Ontario au travail.
- **74 %** de cette aide financière vise des familles monoparentales.
- Les familles subventionnées ont utilisé des services de garde pour **1,5 enfant en moyenne**.
- Le nombre de familles bénéficiaires a augmenté de **2 %** de 2017 à 2018.

Éléments de planification

Aide financière aux familles pour la garde d'enfants

Les capacités budgétaires de la Ville du Grand Sudbury lui permettraient d'offrir une aide financière à un plus grand nombre de familles. Cependant, il y a des barrières à l'accès à l'aide.

Le public croit à tort que l'aide financière pour la garde d'enfants n'est disponible que pour les familles à très faible revenu, donc certaines familles qui pourraient y avoir droit ne le savent pas. L'éducation du public et les efforts de promotion pourraient aider à remédier à ce problème.

En outre, certaines familles peuvent être admissibles sans pouvoir trouver une place dans un service qui convient à leurs besoins; par exemple les familles avec des propres enfants qui ont besoin de garde à temps partiel ou en soirée. L'expansion ciblée des services de garde, la croissance du secteur de la garde en résidence privée et les modifications de la politique d'admissibilité pourraient aider à remédier à ce problème.

Enfin, les contributions parentales calculées pour les familles à revenu moyen sont pratiquement élevées et deviennent donc inabordables pour certaines familles. Celles-ci peuvent alors se tourner vers des services de garde privés ou d'autres options. En 2007, la province a établi l'obligation de mener une évaluation de l'état des revenus et a modifié les critères d'admissibilité pour étendre l'aide financière à un plus grand nombre de familles. Le processus de demande a aussi été simplifié, ce qui a rendu un grand nombre de familles admissibles à cette époque. Cependant, le mode d'évaluation de l'état des revenus n'a pas été modifié depuis ce temps et ne tient pas compte de l'augmentation du coût de la vie depuis 2007.

Le Grand Sudbury ne peut rien y changer, mais il peut encourager la province à revoir cette évaluation de l'état des revenus. Bien que les détails n'aient pas encore été publiés, le remboursement des frais de garde promis par le gouvernement provincial pourrait aider les familles à payer les contributions parentales élevées.

Abordabilité

L'autre outil dont dispose le Grand Sudbury pour rendre les services de garde plus abordables est le financement de base des exploitants de services de garde afin de réduire leur dépendance sur les frais qu'ils demandent aux parents. Étant donné la complexité supplémentaire qui permet d'affecter le budget des services à l'enfance à l'heure où les besoins sont plus grands, il y a des possibilités d'améliorer le financement de base ou la subvention de fonctionnement générale) pour aider les programmes de garde à offrir des tarifs plus bas à toutes les familles.



L'ÉTAT ACTUEL DES SERVICES

G. Les Centres pour l'enfant et la famille ON y va

Le système des services à la petite enfance comprend les Centres ON y va, qui offrent des programmes gratuits avec ou sans inscription aux jeunes enfants et à leurs familles. Les centres ON y va, qui sont situés dans des écoles et des locaux d'organismes communautaires du Grand Sudbury, offrent aux familles un environnement sécuritaire, amusant et interactif pour se rencontrer, apprendre et grandir. Ces centres conviennent très bien aussi aux futurs parents, ainsi qu'aux aidants, aux familles et aux amis d'enfants âgés de 0 à 6 ans.

Le personnel de ces centres, qui comprend des éducatrices et éducateurs de la petite enfance agréés et d'autres professionnels, aide les parents et les responsables d'enfants à mieux comprendre le développement de leur enfant et les informe sur d'autres services et ressources communautaires. Le personnel travaille avec les enfants et leurs aidants afin de les préparer pour l'école ou de soutenir le développement de l'enfant.

Le système ON y va du Grand Sudbury comprend 55 centres de services : 16 centres complets et 39 services de proximité qui offrent des services d'éducation de la petite enfance et de soutien aux familles selon les besoins de la communauté locale. Parmi les 16 centres principaux, dix sont anglophones, cinq sont francophones et un est conçu spécifiquement pour les besoins des familles autochtones. Trente-cinq centres ON y va sont situés dans des écoles et 20 sont dans des milieux communautaires. Cinq organismes communautaires sans but lucratif du Grand Sudbury assurent ces services.

Les centres ON y va sont situés un peu partout dans le Grand Sudbury pour répondre aux besoins constatés dans la population. Dans la partie centrale de la ville, 11 centres se trouvent dans le centre-ville/secteur central, 13 sont dans le Nouveau-Sudbury/Minnow Lake et 6 sont dans le quartier Sud. Dans les communautés périphériques, 10 centres se trouvent dans la région de Vallée/Capreol, 4 dans la région d'Azilda/Chelmsford/Onaping, 4 dans la région de Garson/Coniston et 4 dans la région de Walden/Copper Cliff.

Faits saillants sur les Centres pour l'enfant et la famille ON y va en 2018 :

- 55 centres ON y va – 16 centres complets; 39 succursales
- 5 organismes
- 3,231 enfants les fréquentent
- 2,625 parents/aidants les fréquentent
- 27,760 visites d'enfants
- 694 clients recommandés

Éléments de planification

En 2016, le ministère de l'Éducation a annoncé que tous les programmes existants pour l'enfance et la famille qu'il finance, y compris les centres de développement de la petite enfance et les programmes de ressources pour les familles de l'Ontario (connus localement sous le nom de Carrefours Meilleur départ) et les programmes Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur, seraient combinés en un seul modèle de programme qu'ils ont appelé les Centres pour l'enfant et la famille ON y va.

En 2018, la responsabilité de la prestation de tous ces programmes a été transférée aux administrations municipales. Historiquement, le Grand Sudbury avait financé et géré bon nombre des programmes assurés par les Carrefours Meilleur départ. Ce transfert a amené le Grand Sudbury à assumer d'autres responsabilités, dont celles des anciens Centres de développement de la petite enfance de l'Ontario (exploités par Ressources pour l'enfance et la communauté) et certains programmes exploités par Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur.

Planification locale du système des services d'ON y va

En 2016-17, le Grand Sudbury, en partenariat avec le Réseau de planification des services aux familles de Sudbury, a élaboré un plan local visant à transformer le système actuel des Carrefours Meilleur départ et d'autres services à la famille en un système de centres ON y va. Le plan visait à créer un système de services à la famille solide, stable et sensible aux besoins qui pourraient fonctionner dans les environnements de financement actuels et futurs.

À l'échelle locale, ce plan était axé sur les points suivants :

- La transformation des Carrefours Meilleur départ en Centres pour l'enfance et la famille ON y va, afin de tirer le meilleur parti des forces des organismes et de répondre au nouveau mandat et aux nouvelles exigences du programme;
- Une formule équitable et sensible aux besoins pour la distribution des programmes et des services, en fonction de la population d'enfants, de la langue, de la culture et des besoins communautaires des quartiers.

Le Grand Sudbury a travaillé avec des organismes communautaires et des partenaires pour assurer la transition des services actuels du réseau des Carrefours Meilleur départ, de manière à mettre le nouveau modèle en œuvre à partir de janvier 2018.

Le succès des nouveaux modèles de service et de financement fait l'objet d'un suivi et sera revu périodiquement.

H. Le soutien à l'inclusion des enfants à besoins particuliers

De nombreux enfants ont besoin de soutien supplémentaire pour répondre à leurs besoins particuliers et s'épanouir dans les milieux des services de garde et d'éducation de la petite enfance. Ces besoins comprennent des services de santé mentale et de thérapie comportementale, des services de développement, des services d'orthophonie, et plus encore.

Le Grand Sudbury a une entente contractuelle avec Ressources pour l'enfance et la communauté (REC) pour la prestation de services de soutien à l'inclusion, afin que les enfants ayant des besoins développementaux et d'autres besoins particuliers puissent être pleinement inclus et soutenus dans les programmes de garde agréés.

Le programme d'inclusion de REC, les Services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants, fait appel à des conseillers hautement qualifiés et compétents en apprentissage et en inclusion des jeunes enfants qui travaillent directement avec les professionnels des milieux de garde pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes. L'objectif de ces programmes est de maximiser le potentiel de chaque enfant et de favoriser son inclusion dans le milieu de garde.

REC offre un large éventail de services et de mesures de soutien dans le cadre de ses services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, notamment : le soutien à l'inclusion, les équipes de leadership, les journées de consultation, les consultations sur les interventions comportementales, la formation professionnelle et le soutien à la transition vers l'école. REC gère également des fonds qui aident les organismes à se doter de personnel pour répondre aux besoins de certains enfants identifiés. En 2018, 1024 enfants ont bénéficié des services de soutien à l'inclusion de REC.

Le Grand Sudbury a aussi une entente contractuelle avec le Centre de traitement pour enfants d'Horizon Santé-Nord pour aider à la pleine intégration et au soutien des enfants ayant des déficiences motrices et communicationnelles dans les programmes de garde autorisés. Les thérapeutes rendent visite à un enfant bénéficiaire dans son programme de garde d'enfants communautaire pour fournir une évaluation, une consultation et des programmes. En 2018, 112 enfants ont bénéficié des services de soutien à l'inclusion du Centre de traitement pour enfants.

Éléments de planification

Les besoins des enfants nécessitant un soutien à l'inclusion ont considérablement augmenté au fil du temps. REC et les fournisseurs de services de garde signalent une augmentation du nombre et la complexité des besoins des enfants qui ont besoin de soutien.

REC a adapté son modèle de service de manière à renforcer les capacités des professionnels qui travaillent avec ces enfants et à livrer un service de consultation plutôt qu'un service direct et individuel comme par le passé. Cependant, il demeure nécessaire de fournir du personnel qui il faut pour soutenir les enfants ayant des besoins élevés ou complexes. Étant donné les changements au programme pour l'autisme annoncés au début de 2019, ces besoins pourraient continuer d'augmenter.

Au cours de l'été de 2018, la section des Services à l'enfance, REC et les programmes de garde ont mené un projet pilote visant à fournir un soutien accru aux programmes qui ils pourraient mieux servir les enfants en maternelle/jardin et les écoliers à besoins élevés qui avaient besoin d'un service de garde en été et qui étaient à grand risque de ne pas réussir dans les programmes réguliers. Ce programme a été bien accueilli par les familles et a complété la saison importante dans la communauté.

Compte tenu des changements importants que le système a connus de l'évolution des besoins des enfants et des familles, le plan de système prévoit un examen complet de la programmation et du financement de l'inclusion des besoins spéciaux.

1136

enfants ont reçus des services de soutien à la pleine inclusion dans les services de garde



De nombreux enfants ont besoin d'un soutien supplémentaire pour répondre à leurs besoins particuliers et bien réussir dans les environnements des services de garde et de l'éducation de la petite enfance.



L'ÉTAT ACTUEL DES SERVICES

I. L'amélioration de la qualité par la consultation

La section des Services aux enfants mesure la qualité depuis 12 ans et pratique l'amélioration de la qualité par la consultation depuis cinq ans. Après de nombreuses années d'évaluation de la qualité à l'aide de listes de vérification, le système est passé à une approche fondée sur les points forts, l'esprit de cette démarche étant que pour améliorer la qualité, il faut bâtir des relations. À la suite de réflexions individuelles et en groupe, de l'étude des dernières recherches et de consultations avec le personnel enseignant, nous avons remplacé le modèle des indicateurs de qualité des programmes (IQP) de la VGS par une démarche d'amélioration de la qualité par la consultation (AQC).

Le modèle consultatif fournit des possibilités de mentorat individualisé au personnel éducateur, superviseur et directeur en visant les objectifs personnels et professionnels à poursuivre dans les programmes. Ce modèle soutient l'apprentissage professionnel continu au moyen de consultations de suivi, d'ateliers de formation et d'occasions de réflexion.

En 2018, le personnel de l'AQC s'est concentré sur le soutien aux organismes. L'accent mis sur le développement des organismes a aidé à renforcer les capacités au palier des organismes et permet aux organismes d'apporter du soutien à leurs divers centres de services.

Consultations chez les centres de services en 2018

Centres qui ont demandé des consultations/visites.....	49
% de centres visités	70 %

Consultations chez les organismes en 2018

Organismes qui ont eu consultations administratives.....	23
% des organismes qui ont eu des consultations	100 %

Total en 2018

Total des heures de consultation.....	657,75
---------------------------------------	---------------

Éléments de planification

En 2017, le personnel a commencé à élaborer des processus pour mesurer l'impact de son travail tout en soutenant l'objectif de fournir des programmes de haute qualité dans l'ensemble du système de la petite enfance.

Dans le cadre d'entrevues menées lors des visites annuelles des centres de services, chaque organisme cerne des domaines de croissance et fixe des objectifs en fonction de son horizon de programme. Comme les objectifs sont propres à chaque organisme, ils s'ajustent généralement sur leurs plans stratégiques organisationnels. Le personnel travaille avec les organismes pour définir leurs objectifs en matière de leadership vers la qualité des programmes et précise des activités et des cibles pour atteindre ces objectifs.

J. Développement des capacités et formation professionnelle

La section des Services à l'enfance gère un budget consacré au renforcement des capacités et travaille avec tous les partenaires pour fournir un calendrier complet et convivial de formations, d'ateliers, de mentorat et de programmes de leadership à tous les professionnels de la petite enfance.

La qualité dépend des ressources à la disposition des éducatrices et éducateurs et de autres professionnels. Pour rester au courant des recherches actuelles et des changements dans le secteur, le système s'efforce de consacrer plus de temps et des ressources aux personnes qui influenceront le plus le changement, à savoir les responsables et les professionnels de l'éducation de la petite enfance.

100 %

des organismes ont participé au programme d'AQC

À la suite de l'augmentation du nombre de possibilités d'apprentissage professionnel continu au sein de la communauté, les partenaires ont déclaré (et le personnel a constaté) ce qui suit:

1. Les membres du personnel sont plus motivés au travail.
2. La qualité des programmes s'est améliorée, p. ex. l'environnement, le curriculum
3. De plus en plus d'éducatrices et éducateurs valorisent leur profession.
4. La capacité de leadership a augmenté au sein de notre communauté.

Depuis quelques années, le système a régulièrement fourni diverses occasions de perfectionnement professionnel et certaines d'entre elles ont été réalisées en partenariat avec d'autres leaders communautaires. L'un des objectifs du système est d'offrir des occasions d'apprentissage pertinentes, actuelles et fondées sur des recherches qui s'alignent sur les besoins et les intérêts de notre communauté.

En 2018, les programmes de renforcement des capacités et d'apprentissage professionnel patrônés par le Grand Sudbury et ses partenaires ont été offerts à 342 professionnels de la petite enfance au service de 26 organismes différents.

Les cours sont regroupés dans les catégories suivantes:

	cours offerts	participations
Leadership	3	48
Pédagogie et programmation	14	349
Professionalisme	23	317
Mesures de qualité :	10	154
TOTAL	50	868



L'ÉTAT ACTUEL DES SERVICES

K. La main-d'œuvre du secteur de la petite enfance

Une main-d'œuvre qualifiée, compétente et stable est essentielle à la qualité du système des services à la petite enfance et aux bienfaits que les enfants et les familles retirent de ces programmes. La main-d'œuvre comprend des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI), le personnel de soutien des services de garde agréés, les visiteurs à domicile à l'emploi d'une agence agréée et le personnel des Centres ON y va, ainsi que le personnel de supervision et de direction des programmes dans chaque établissement.

Les fournisseurs de services ont souvent affirmé aux Services aux enfants que la satisfaction au travail est étroitement liée à la capacité d'avoir un impact positif sur les enfants et les familles. Le système peut aider à créer de meilleures conditions de travail qui permettent au personnel de bien se concentrer sur l'impact des programmes, comme une rémunération équitable, de bons milieux de travail et des occasions de formation professionnelle.

Historiquement, la rémunération du personnel dans ce secteur a été faible. La création de l'Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance (OEPE) a aidé à professionnaliser et à rehausser le profil du secteur. L'arrivée du programme provincial de financement de l'augmentation des salaires en 2015 a été une étape importante dans la problématique des salaires des professionnels de l'éducation de la petite enfance.

La récente transformation du secteur a aussi eu d'autres effets sur la main-d'œuvre des services de garde. Nombre d'éducatrices ou éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) ont quitté les services de garde pour prendre un emploi dans les commissions scolaires, où les salaires sont plus élevés. Entre-temps, pour le personnel qui demeure dans le secteur des services de garde, il y a plus souvent des horaires à temps partiel ou fractionnés.

Les salaires peu élevés et les horaires de travail difficiles continuent de compliquer le recrutement et le maintien du personnel. Les organismes indiquent qu'ils ont des difficultés considérables à recruter et à garder le personnel pour leurs programmes existants. Pour pouvoir faire grandir le système et créer de nouveaux programmes en réponse aux besoins de la communauté, le système doit pouvoir recruter et maintenir du personnel qualifié en plus grand nombre.

Main-d'œuvre en 2018

ETP dans les services de garde agréé	637
(en hausse de 14 % depuis 2017)	
ETP des EPEI dans les services de garde agréés	327
(en hausse de 7 % depuis 2017)	
% du personnel ayant le titre d'EPEI dans les services de garde agréés	49 %
(en baisse par rapport à 54 % en 2017)	
Éduc./EPE - salaire horaire médian de.....	20 \$/heure
(en hausse de 17 % depuis 2014)	2018

Les salaires des éducatrices et éducateurs de la petite enfance varient considérablement entre 14 \$ à 25,15 \$ l'heure, la moyenne étant de 19,67 \$ l'heure.

Éléments de planification

Le programme provincial d'augmentation des salaires vient soutenir les efforts en vue d'améliorer la rémunération. Certains organismes agréés ont cherché à améliorer les salaires la rémunération globale en introduisant des échelles salariales et en apportant des avantages améliorés, comme la réduction des frais de garde pour le personnel et le perfectionnement professionnel rémunéré. Ces efforts ont amélioré les conditions de travail dans de nombreux programmes, mais pour s'attaquer à fond au problème des salaires dans ce secteur, il faudra un effort concerté à l'échelle de la communauté pour augmenter les salaires de manière coordonnée et prévisible. Le système bénéficierait également d'une stratégie innovante pour créer des postes plus stables, à temps plein et attrayants pour les EPEI.

Un important outil dont dispose le Grand Sudbury pour viser les salaires et la rémunération est le financement de base qu'il fournit aux exploitants de services de garde pour les aider à offrir de meilleurs salaires et avantages sociaux sans répercussions coûteuses sur les familles. Grâce à la souplesse supplémentaire qui nous permet d'affecter le budget des Services aux enfants là où il est le plus nécessaire, nous avons la possibilité d'augmenter la subvention de fonctionnement générale pour aider les programmes de garde à rehausser la qualité en maintenant le personnel par l'amélioration de leur rémunération.



RÉPONSES DES INTERVENANTS



SECTION 3: CONSULTATION COMMUNAUTAIRE SUR L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE ET LES SERVICES DE GARDE: CE QU'ON NOUS A DIT



Consultation des familles

La section des Services aux enfants de la Ville du Grand Sudbury a mené les initiatives suivantes pour recueillir les commentaires des intervenants:

- Sondages à grande échelle auprès des parents sur les services de garde, d'éducation de la petite enfance et de soutien à la famille;
- Sondages visant les fournisseurs de services de garde en résidence privée et les agences d'aiguillage vers les services de garde;
- Groupes de discussion/réunions avec le personnel de première ligne des services de soutien à la famille, les superviseuses et superviseurs des services de garde, divers départements de la VGS (Ontario au travail, Planification, Logement, Développement économique) et les membres des conseils d'administration des services de garde d'enfants;
- Réunions régulières et participation des directions du RPSFS/PNSF, de COCEPE/CELL, des Centres ON y va et des groupes de l'EPS.

Ce qu'on nous a dit: Sondage sur les services de garde d'enfants

- **534 réponses** (sondage en ligne, nov. 2018)
- **71 % choisiraient une garderie** agréée comme leur premier choix pour la garde maternelle (3 % en résidence privée).
- **67 % ont besoin de services 5 jours par semaine à horaire régulier**; 7 % ont des horaires variables.
- **60 % ont déclaré** que la recherche de services de garde était une source de stress importante.
- **45 % ont obtenu le service de garde de leur choix** au moment où ils en avaient besoin (6 % jusqu'à 3 mois après).
- **45 % déclarent** qu'ils arrivent à gérer leur frais de garde.
- **90 % à 96 % de réponses positives** aux questions sur les fondements du document pédagogique Comment apprend-on? (appartenance, bien-être, engagement, expression) dans les services de garde agréés.

Ce qu'on nous a dit: Sondage en ligne sur les services aux enfants et aux familles

- **1266 réponses** (sondage en ligne de décembre 2016).
- **44 % ont fréquenté les Centres ON y va anglophones**; francophones 15%; autochtones 3 %
- Les familles ont utilisé en moyenne **1,8 service par famille**.
- **18 % ont signalé qu'ils ont eu de la difficulté** à fréquenter les services en raison des horaires offerts, des emplacements, du transport.
- **entre 86 % et 96 % de réponses positives** aux questions sur les fondements de Comment apprend-on? : Appartenance, bien-être, engagement, expression dans les services.
- **Plus de 25 % des personnes qui n'ont pas fréquenté** les Centres pour l'enfant et la famille ON y va n'en avaient jamais entendu parler.



RÉPONSES DES INTERVENANTS

Consultation des partenaires

Sondage auprès des fournisseurs de services de garde en résidence privée en 2018 (28 répondants)

28 fournisseurs de services de garde en résidence privée ont répondu à un sondage en ligne sur leur perception des avantages et des obstacles liés à l'adhésion à une agence de services de garde agréés en résidence privée.

Les mesures de soutien aux services de garde en résidence privée agréés qui pourraient aider ces fournisseurs :

- Subventions pour l'amélioration des services (85 %); capacité d'accueillir 6 enfants (76 %); accès à la formation professionnelle gratuite (72 %).

Obstacles à l'adhésion à une agence de services de garde agréés en résidence privée:

- Préférer garder son indépendance et prendre ses propres décisions (79 %); Les tarifs payés sont trop bas (68 %).

Groupe de discussion du personnel des services à l'enfance et à la famille de 2017 (19 participants)

Le personnel d'organismes qui travaillent directement avec les familles a pris part à deux groupes de discussion sur les expériences des familles qui utilisent les programmes pour l'enfance et la famille des centres ON y va et d'autres programmes familiaux.

Les participants ont identifié les obstacles à la participation aux programmes familiaux:

- Trop occupé/bruyant; programmation limitée en soirée ou en fin de semaine; sentiment d'inconfort social ou de jugement par/sur les autres. Ils estiment que la dynamique des familles change et qu'il existe de nouvelles possibilités pour fournir des modèles d'interactions bénéfiques et favoriser le développement sain des enfants.

Groupe de discussion du personnel de supervision des garderies de 2018 (18 participants)

Les participants ont souligné les meilleurs aspects du système d'éducation de la petite enfance de leur point de vue:

Les services soutiennent les familles et les centres; excellente formation professionnelle offerte;

programmes de qualité et axés sur la pédagogie; on travaille ensemble en tant que communauté; on s'efforce de former plus de personnel qualifié; approche réflexive positive / accompagnement et mentorat du personnel.

Les participants ont indiqué les aspects du système qu'il faudrait le plus changer:

Meilleurs partenariats entre les écoles et les services de garde (locaux communs); mettre l'accent sur le maintien et le recrutement du personnel; salaires plus élevés et plus constants; plus de services de garde le soir et en fin d'après-midi; plus grande collaboration entre les organismes; plus de places pour les familles, en particulier pour les poupons; tarifs de garde plus bas; moins de paperasse pour les éducatrices et éducateurs et plus de temps à s'occuper des enfants.

Priorités des communautés autochtones:

Cheminier ensemble

Dans le cadre d'une consultation distincte avec la communauté autochtone, il a été déterminé que la principale priorité est de renforcer la capacité culturelle dans l'ensemble du système de la petite enfance. En dehors des programmes spécifiques aux autochtones, les familles autochtones ne se reconnaissent pas dans le système. Elles ont indiqué que chaque étape du processus d'accès aux services de garde – sensibilisation, admission, soutien pour besoins spéciaux – devrait promouvoir et refléter les cultures autochtones.

D'autres recommandations ont été faites:

- avoir des « navigateurs » pour approcher et soutenir les familles autochtones
- considérations culturelles liées à l'admissibilité des familles à l'aide financière pour les services de garde
- auto-identification volontaire des autochtones d'une manière sensible et valorisante
- options de garde d'enfants en résidence privée

Fournisseurs de services ON y va

La section des Services aux enfants a rencontré régulièrement les directrices et directeurs des programmes de garde et d'éducation de la petite enfance entre 2017 et 2019 pour travailler en collaboration avec eux à toutes les étapes de l'élaboration des composantes du présent plan qui concernent les centres ON y va.



LE PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU RÉSEAU DE PLANIFICATION DES SERVICES AUX FAMILLES DE SUDBURY (2017)

Le Réseau de planification des services aux familles de Sudbury (RPSF) cherche à pratiquer une planification éclairée et axée sur les résultats.

Le RPSF a préparé en 2017 un plan stratégique selon un cadre de responsabilisation axé sur les résultats (RAR). Le plan comprend neuf indicateurs et des activités mesurables qui s'y rapportent pour aider tous les partenaires à atteindre les résultats qu'ils ont convenu de viser dans la population.

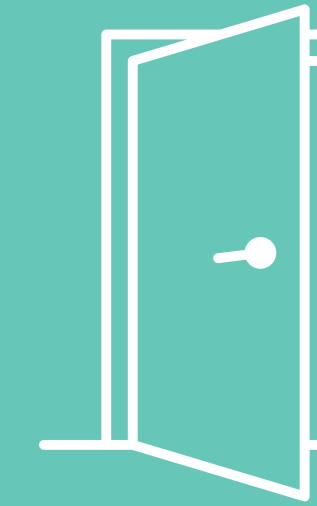
Le rôle du système de services à la petite enfance dans la poursuite des priorités, des activités et des mesures du plan stratégique du RPSF fait partie du présent Plan de système des services à la petite enfance. Ces activités figurent parmi les résultats et les stratégies du Plan de système, aux côtés de ses autres stratégies et activités.

Les programmes de haute qualité font participer les enfants à des activités d'apprentissage significatives et soutiennent leur développement cognitif, physique, émotionnel et social.





SECTION 4: LES RÉSULTATS PRÉVUS DU PLAN DU SYSTÈME DE SERVICES ET LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE



OBJECTIF 1:
QUE LE
SYSTÈME SOIT
ACCESIBLE



OBJECTIF 1: QUE LE SYSTÈME SOIT ACCESSIBLE

Résultat 1

Les programmes communautaires et les fournisseurs de services connaissent mieux les besoins des familles en matière de services de garde et de services à la petite enfance dans la communauté.

Stratégie 1A

Élaborer et mettre en œuvre une campagne de marketing et d'éducation multidimensionnelle sur les programmes agréés et de qualité pour la garde d'enfants et l'éducation de la petite enfance, ciblant les familles, les partenaires et le public, à même le financement actuel.

Résultats prévus : D'ici 2023, les familles, les partenaires et le public auront une meilleure connaissance du système des services à la petite enfance et de ses programmes et les familles auront des façons de faire connaître leurs besoins.

Indicateurs :

- Nombre de personnes qui accèdent au contenu en ligne;
- Quantité de matériel promotionnel diffusé;
- Nombre d'événements et de participants; of events / participants;
- Résultats du module de suivi de la connaissance et de l'utilisation des programmes sur le rôle parental

Activités en 2019 : Élaborer un concept de marque pour le matériel et le plan de marketing, mettre à jour et réviser tout le contenu Web et commencer à élaborer le matériel prévu.

Activités en 2020-21 : Exécuter le plan de marketing et faire le suivi des résultats, y apporter des modifications au besoin.

Activités en 2022-23 : Exécuter le plan de marketing et faire le suivi des résultats.

Résultat 2

Les programmes cherchent à combler les manques dans l'éventail de services partout dans la communauté de manière à fournir des services de garde et d'éducation de la petite enfance à fort impact et facilement accessibles aux enfants et aux familles.

Stratégie 2A

Offrir plusieurs emplacements bien situés pour les Centres de l'enfant et de la famille ON y va et des heures d'ouverture prolongées non traditionnelles; mener une expansion ciblée d'ON y va selon les besoins, à même le financement actuel.

Résultats prévus : D'ici 2023, un plus grand nombre d'enfants et de familles participeront aux programmes ON y va dans des centres situés un peu partout dans le Grand Sudbury.

Indicateurs :

- Nombre d'enfants servis;
- Nombre d'aideants utilisateurs d'ON y va;
- Nombre d'heures prolongées ou non traditionnelles;
- Nombre de nouveaux centres / services de proximité;
- Nombre de services rendus aux familles;
- Nombre de familles qui utilisent les services.

Activités en 2019 : Surveiller l'utilisation des nouvelles heures non traditionnelles et prolongées et des services de proximité.

Activités en 2020-21 : Évaluer l'utilisation et l'impact de l'offre d'heures non traditionnelles et prolongées et des services de proximité et y apporter des ajouts ou des modifications au besoin.

Activités en 2022-23 : Continuer d'évaluer l'utilisation et l'impact de l'offre d'heures non traditionnelles et prolongées et des services de proximité et y apporter des ajouts ou des modifications au besoin.



OBJECTIF 1: QUE LE SYSTÈME SOIT ACCESSIBLE

Stratégie 2B

Soutenir l'expansion des services de garde agréés dans les endroits et pour les groupes d'âge où la demande est plus forte, à même le financement actuel.

Résultats prévus : D'ici 2023, de nouvelles places de garde à fort impact dans les endroits les plus en demande seront financées et opérationnelles; utilisation maximale du financement disponible.

Indicateur mesurable : Nombre de nouvelles places créées dans les endroits et pour les groupes à forte demande.

Activités en 2019 : à l'aide des données actuelles sur la démographie et la demande, établir des objectifs chiffrés pour les nouveaux espaces, par quartier, groupe d'âge et langue. Approuver les nouveaux espaces, en fonction des fonds disponibles.

Activités en 2020-21 : Revoir les objectifs chiffrés à mesure que de nouvelles données sont disponibles. Approuver de nouveaux espaces pour atteindre les objectifs, en fonction des fonds disponibles.

Activités en 2022-23 : Revoir les objectifs chiffrés à mesure que de nouvelles données sont disponibles. Approuver la création de nouveaux espaces pour atteindre les objectifs, en fonction des fonds disponibles

Stratégie 2C

Fournir une aide financière à la participation aux programmes d'été pour un plus grand nombre d'enfants en maternelle/jardin et d'écoliers dans le besoin, afin de favoriser la participation à l'école et le développement sain.

Résultats prévus : D'ici 2023, davantage de familles dans le besoin auront accès à des programmes d'été de haute qualité pour leurs enfants d'âge scolaire.

Indicateur mesurable : Nombre d'enfants d'âge scolaire bénéficiaires d'aide financière pour l'accès aux services de garde d'été favorisant « l'attachement à l'école / le développement sain ».

Activités en 2019 : Analyser l'impact financier potentiel et déterminer les résultats visés de la mise en œuvre de cette politique; Consulter les programmes d'été (autorisés et récrétés) pour discuter des questions liées à l'impact et à la mise en œuvre.

Activités en 2020-21 : Développer des politiques et des procédures pour mener un projet pilote à l'été de 2021; Examiner son impact et sa mise en œuvre pour juger de la faisabilité d'un programme permanent; Réaliser le projet pleinement en 2021 et dans les années suivantes en tenant compte des changements recommandés, s'il est terminé que le projet est viable.

Activités en 2022-23 : Réaliser le projet pleinement en 2022 et dans les années suivantes en tenant compte des changements recommandés, s'il est terminé que le projet est viable.

Stratégie 2D

Appuyer la coordination, la promotion et la prestation d'un programme sur le rôle parental de haute qualité et fondés sur des données probantes, partout dans le Grand Sudbury.

Résultats prévus : D'ici 2023, tous les fournisseurs de programmes d'éducation de la petite enfance prendront part à la coordination, à la mise en œuvre et à la promotion d'un calendrier de programmes sur le rôle parental qui seront de haute qualité, attirant aux besoins et appuyés par la communauté.

Indicateurs :

- Nombre de réunions de la communauté de pratique;
- Nombre de Centres ON y va qui se sont engagés à fournir des éléments de la série de programmes convenus;
- La promotion et le suivi des programmes sur le rôle parental sont menés de façon coordonnée;
- Module de suivi de la connaissance et de l'utilisation des programmes sur le rôle parental (RRFSS, cycle de 2018).

Activités en 2019 : Soutenir l'initiative en veillant à ce que tous les fournisseurs d'ON y va soient représentés, que le calendrier web (ou tout autre outil) puisse aider à planifier, à coordonner et à promouvoir les programmes sur le rôle parental que les programmes de ce genre offerts par ON y va et les programmes de garde soutiennent la pédagogie et la philosophie de Comment apprend-on?.



OBJECTIF 1: QUE LE SYSTÈME SOIT ACCESSIBLE

Activités en 2020-21: Aider à la diffusion et au suivi de l'utilisation des programmes sur le rôle parental offerts par ON y va et les services de garde d'enfants.

Participer et fournir un soutien logistique aux organismes d'ON y va et aux services de garde qui prennent part à d'éventuelles démarches d'évaluation.

Activités en 2022-23: Continuer d'aider à diffuser les programmes sur le rôle parental offerts par ON y va et les services de garde et à surveiller le taux de participation. Continuer de participer et de fournir un soutien logistique aux centres ON y va et aux services de garde participants pour mener tout effort d'évaluation entrepris.

Stratégie 2E

Élaborer de nouveaux processus, des outils de communication et des activités de formation du personnel pour mieux soutenir le Registre des garderies du Grand Sudbury et améliorer l'expérience des familles qui l'utilisent.

Résultats prévus: D'ici 2023, grâce aux processus et aux communications, les familles comprennent le processus d'une recherche de service de garde, reçoivent régulièrement des informations sur leurs demandes et croient que le processus d'admission est équitable.

Indicateurs:

- De nouveaux outils sont créés et des communications régulières rejoignent les familles ayant une demande en cours dans le Registre des garderies;
- Nombre d'employés des organismes de services de garde qui ont suivi la formation.

Activités en 2019: Utiliser les résultats du sondage, les observations du personnel et la consultation ciblée pour déterminer les principaux points de stress des familles à la recherche de services de garde. Prioriser les améliorations au système, aux outils de communication et aux processus qui permettront de répondre aux préoccupations exprimées.

Activités en 2020-21: Mettre en œuvre les changements prioritaires au cours de la période de 2020-2021. Là où c'est nécessaire, fournir une formation au personnel des organismes pour l'aider à mettre en œuvre les nouvelles pratiques de communication.

Activités en 2022-23: Surveiller les expériences des familles et continuer d'améliorer les outils et les processus au besoin.

Résultat 3

Les règlements municipaux sont discutés et examinés pour vérifier qu'ils appuient l'accessibilité et la qualité des services de garde et d'éducation de la petite enfance.

Stratégie 3A

Explorer les possibilités d'obtenir une exemption au règlement municipal 2015-8 sur les frais d'utilisation pour permettre aux programmes d'éducation de la petite enfance financés par la VGS d'utiliser les installations ou les services de la Ville à un coût faible ou nul.

Résultats prévus: D'ici 2023, l'Équipe de leadership des cadres supérieurs et le Conseil municipal du Grand Sudbury auront étudié une résolution visant à permettre l'utilisation gratuite ou à prix coûtant des installations municipales pour les programmes financés par les Services aux enfants.

Indicateurs: Résolution présentée au Conseil avec une justification et une analyse de rentabilité.

Activités en 2019: Étudier l'impact potentiel, les avantages et le coût d'une exemption au règlement.

Activités en 2020-21: Avec l'approbation de la haute direction, préparer et présenter une analyse de rentabilité et une résolution au Conseil municipal en 2020. Y faire suite avec des actions appropriées, en fonction de la décision de l'Équipe des cadres supérieurs et du Conseil municipal.

Activités 2022-23: Faire suite avec des actions appropriées, en fonction de la décision de l'Équipe des cadres supérieurs et du Conseil municipal.



OBJECTIF 1: QUE LE SYSTÈME SOIT ACCESSIBLE

la planification de services coordonnés et les plans pour la réadaptation intégrée et la santé mentale pour les enfants et les jeunes.

Indicateurs:

- Nombre de notes d'information mensuelles adressées au RPSF;
- Nombre de membres du réseau impliqués dans des initiatives différentes;
- Nombre de recommandations de clients

Activités en 2019: Soutenir un groupe de travail des partenaires qui élaboreront et établiront des mesures pour assurer l'impact et fixer les attentes de la participation des organismes financés; fournir de la formation, du soutien et des outils au personnel et aux programmes d'ON y va et des services de garde afin d'améliorer le dépistage, les recommandations de clients, le soutien et les services et d'assurer un suivi efficace des clients recommandés.

Activités en 2020-21: Créer d'autres occasions de faire participer les fournisseurs de services spécialisés au RPSF et veiller à ce que les membres du RPSF soient informés au moyen de notes d'information; développer un système de recommandation de clients et de suivi des recommandations, y compris leur nature, leur provenance et leur suivi; surveiller les recommandations et en faire rapport.

Activités en 2022-23: Faire des rapports de surveillance des clients recommandés et de la participation aux services spécialisés du RPSF. Développer et mettre en œuvre une stratégie d'amélioration dans ces deux domaines, selon les besoins.

Résultat 4

Les enfants ayant des besoins particuliers et leurs familles obtiennent le soutien qu'il leur faut pour participer pleinement aux programmes appropriés en éducation de la petite enfance.

Stratégie 4A

Soutenir les activités de la planification de services coordonnés et les plans pour la réadaptation intégrée et la santé mentale des enfants et des jeunes.

Résultats prévus: D'ici 2023, les partenaires du Réseau de planification des services aux familles (RPSF) connaîtront et/ou appuieront les activités et les processus recommandés dans



OBJECTIF 1: QUE LE SYSTÈME SOIT ACCESSIBLE

Indicateurs:

- Un répertoire à jour indiquant les programmes d'éducation de la petite enfance avec des sites de traitement actuels ou potentiels;
- Un concept et un modèle de financement pour un espace approprié dans les nouvelles constructions ou les locaux rénovés;
- Nombre de places exploitées.

Activités en 2019: Travail avec les intervenants pour déterminer les exigences d'un espace multifonctionnel / espace de traitement. Examiner les emplacements actuels pour déterminer les lieux qui pourraient accueillir cet espace.

Activités en 2020-21: Chercher des sources de financement pour le développement d'espaces polyvalents dans le cadre des programmes nouveaux et existants et approuver les projets à mesure que les locaux et le financement deviennent disponibles.

Activités en 2022-23: Approuver les projets à mesure que les locaux et le financement deviennent disponibles.

Stratégie 4C

Élaborer un modèle sensible aux besoins pour le financement et la prestation de services de soutien à l'inclusion des enfants à besoins spéciaux dans les services de garde et d'éducation de la petite enfance, en fonction du groupe d'âge, du quartier ou des critères du diagnostic, et y apporter des approches novatrices.

Résultats prévus: D'ici 2023, nous aurons mis en place une formule de financement équitable et transparente et un modèle de prestation de services adapté aux besoins de la communauté.

Indicateurs:

- Avoir mené à terme un examen du modèle actuel et des besoins changeants de la communauté, accompagné de recommandations pour améliorer la prestation des programmes;
- Avoir mis en place un modèle de financement et de prestation de services qui est capable de répondre aux changements dans ces domaines ;
- Nombre d'enfants servis;
- Nombre d'enfants en attente de services ;
- Nombre de programmes/services améliorés offerts ;
- Nombre d'enfants servis par les programmes/services améliorés.

Activités en 2019: Mettre en place un groupe de travail d'intervenants pour examiner la prestation de services, évaluer les besoins de la communauté et repérer les enfants qui pourraient bénéficier d'un service amélioré. Offrir le programme d'être amélioré pour enfants d'âge scolaire, à mesure que le budget le permet.

Activités en 2020-21: À la lumière des informations recueillies, élaborer de pair avec le groupe de travail des intervenants un modèle réactif pour le financement et la prestation de services qui permettrait d'améliorer la programmation selon les besoins; mettre en œuvre le nouveau modèle à partir de l'année budgétaire 2021, examiner les résultats et les ajuster au besoin.

Activités en 2022-23: mettre en œuvre le nouveau modèle à partir de l'année budgétaire 2021, examiner les résultats et les ajuster au besoin.



OBJECTIF 1: QUE LE SYSTÈME SOIT ACCESSIBLE

Résultat 5

Les programmes et les services sont culturellement pertinents aux besoins des communautés de nouveaux arrivants.

Stratégie 5A

Aider les familles de nouveaux arrivants à accéder et à participer aux programmes de la petite enfance en développant et en fournissant une formation et un soutien appropriés aux professionnels de la petite enfance et en développant et/ou en trouvant des outils, des ressources et des processus pour les familles de nouveaux arrivants et les organismes de services aux nouveaux arrivants.

Résultats prévus: D'ici 2023, en donnant suite aux commentaires obtenus auprès des familles de nouveaux arrivants et des organismes d'aide aux nouveaux arrivants, un programme de formation/éducation pour le personnel chargé de la petite enfance sera en place, des outils et des ressources seront mis en œuvre et les politiques et processus des programmes d'éducation de la petite enfance auront été examinés et révisés.

Indicateurs:

- Nombre de sessions offertes.
- Nombre de participations aux consultations.
- Nombre de participations d'organismes et de membres du personnel.
- Nombre de recommandations visant la programmation prises en compte.
- Satisfaction des familles de nouveaux arrivants à l'égard des services d'éducation de la petite enfance.

Activités en 2019: Travail avec les partenaires communautaires fournisseurs de services aux familles de nouveaux arrivants à l'élaboration d'un plan pour cette stratégie; mener une consultation auprès des familles de nouveaux arrivants ayant de jeunes enfants et des organismes qui les servent. Trouver des ressources et des possibilités de formation pour le personnel.

Activités en 2020-21: Élaborer et mettre en œuvre un plan de formation pour les professionnels de la petite enfance en 2020; élaborer des changements aux programmes, aux politiques et aux processus en fonction des résultats de la consultation et commencer à les mettre en œuvre.

Activités en 2022-23: Poursuivre le travail de mise en œuvre, de révision et d'amélioration des changements aux programmes, aux politiques et aux processus en fonction des résultats de la consultation.

Résultat 6

Des programmes et des services d'éducation de la petite enfance appropriés et de haute qualité sont fournis partout en partenariat avec – les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les autochtones en milieu urbain, dans les contextes communautaires.

Stratégie 6A

Travailler à titre de partenaire clé à la mise en œuvre d'initiatives dirigées par des autochtones, en y apportant un financement, une formation, une promotion et un soutien appropriés.

Résultats prévus: D'ici 2023, des programmes sous direction autochtone auront été mis en œuvre avec succès, une évaluation aura été réalisée et des programmes seront intégrés dans la programmation régulière de l'éducation de la petite enfance.

Indicateurs:

- Nombre de séances dirigées par des autochtones.
- Nombre d'employés et de membres de la communauté capables d'offrir des programmes.
- Nombre de participants enfants/adultes
- Achèvement de l'évaluation.
- Le plan pour poursuivre la programmation au-delà du financement est en place et dispose des ressources nécessaires.

Activités en 2019: soutenir la participation des Centres ON y va et des services d'éducation à des initiatives dirigées par des autochtones; promouvoir ces activités auprès du public; développer des gabarits/outils pour assurer un bon suivi de la participation et d'impact.

Activités en 2020-2021: Continuer d'aider les Centres ON y va et les services de garde à participer à des initiatives dirigées par des autochtones. Continuer de promouvoir ces activités auprès du public; aider tous les programmes d'ON y va et les services de garde à intégrer des programmes et des histoires dirigés par des autochtones dans leur programmation régulière, par le biais de formations, de ressources et de promotion.

Activités en 2022-2023: Continuer d'aider les Centres ON y va et les services de garde à intégrer des programmes et des histoires dirigés par des autochtones dans leur programmation régulière, par le biais de formations, de ressources et de promotion.



OBJECTIF 1: QUE LE SYSTÈME SOIT ACCESSIBLE

Stratégie 6B

Continuer de travailler avec les partenaires autochtones et autres pour fournir des services autochtones proportionnels aux besoins et à la population.

Résultats prévus : D'ici 2023, les programmes autochtones d'ON y va sont bien fréquentés et répondent aux besoins des familles et des organismes autochtones. Les familles autochtones ont davantage de possibilités de participer à des programmes de garde offerts par des personnes et des organismes autochtones.

Indicateurs :

- Nombre d'enfants et de familles bénéficiaires des services et des programmes autochtones d'ON y va;
- Nombre de Centres ON y va ayant un partenariat avec des fournisseurs de services autochtones;
- Nombre d'enfants ayant accès aux programmes autochtones des services de garde;
- Nombre de nouvelles places ou de nouveaux programmes de garde autochtones;
- Nombre d'emplacements de services de garde ayant un partenariat avec des fournisseurs de services autochtones;
- Taux de satisfaction des familles autochtones à l'égard des services de garde d'enfants fournis aux autochtones.

Activités en 2019 : Travailler avec des partenaires autochtones pour continuer d'évaluer les besoins pour des services de garde accrues; promouvoir les services autochtones offerts afin d'en rehausser la connaissance et l'utilisation.

Activités en 2020-21 : Veiller à ce que les familles autochtones aient la possibilité de faire part de leurs commentaires sur les services fournis et souhaités; continuer de promouvoir les services autochtones offerts pour qu'ils soient mieux connus; travailler avec des partenaires autochtones pour développer d'autres places dans les services de garde; veiller à ce que le financement soit disponible pour soutenir l'expansion éventuelle des services de garde autochtones

Activités en 2022-23 : Continuer de travailler avec les partenaires et les familles autochtones pour renforcer et soutenir les places pour autochtones dans les services de garde, les centres ON y va ou d'autres options de garde appropriées; continuer d'assurer aux familles autochtones la possibilité de faire part de leurs commentaires sur les services fournis et les besoins.

Résultat 7

La programmation est fournie par des partenaires francophones.

Stratégie 7A

Continuer de travailler avec les partenaires francophones pour offrir des services francophones proportionnels aux besoins et à la population et aider les organismes à enrichir la programmation culturelle francophone.

Résultats prévus : D'ici 2023, les programmes et services francophones sont bien fréquentés, offrent une programmation culturelle francophone de qualité et répondent aux besoins des familles et des organismes francophones

Indicateurs :

- Nombre d'enfants et de familles qui utilisent les services et les programmes francophones d'ON y va et des services de garde;
- Nombre de centres d'ON y va et de services de garde qui fournissent des programmes culturels francophones de haute qualité;
- Taux de satisfaction des familles francophones à l'égard des services francophones à la petite enfance qui leur sont fournis.

Activités en 2019 : Travailler avec les partenaires francophones pour continuer d'évaluer les besoins de services accrues. Élaborer un plan, comprenant notamment de la formation professionnelle et des ressources, pour l'enrichissement des activités culturelles francophones offertes dans les programmes de langue française.

Activités 2020-21 : Veiller à ce que les familles francophones aient l'occasion de faire part de leurs commentaires sur les services fournis et souhaités; travailler avec les partenaires francophones pour développer d'autres places en garderie selon les besoins; veiller à ce que des possibilités de formation en animation de programmes culturels francophones et des ressources appropriées soient disponibles pour le personnel des services de garde francophone et des Centres ON y va.

Activités en 2022-23 : Continuer de travailler avec des partenaires francophones pour renforcer et soutenir les places pour francophones dans les services de garde; continuer de veiller à ce que des possibilités de formation en animation de programmes culturels francophones et des ressources appropriées soient disponibles pour le personnel des services de garde francophone et des Centres ON y va; mesurer et évaluer les progrès.



OBJECTIF 2: QUE LE SYSTÈME RÉPONDE AUX BESOINS



OBJECTIF 2: QUE LE SYSTÈME RÉPONDE AUX BESOINS

Résultat 8

Les programmes et services reflètent la diversité des familles et répondent aux besoins cernés des enfants et des familles dans chaque communauté.

Stratégie 8A

Aider les fournisseurs de services d'éducation de la petite enfance à planifier et à offrir de la programmation à approche intentionnelle visant les vulnérabilités indiquées par l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) dans leur communauté locale.

Résultats prévus : D'ici 2023, les programmes des services de garde et des centres ON y va répondront aux vulnérabilités indiquées par l'IMDPE dans leur communauté locale.

Indicateurs :

- Nombre de programmes offerts visant les vulnérabilités indiquées par l'IMDPE;
- Nombre de sessions de formation offertes;
- Nombre d'éducatrices et d'éducateurs qui planifient une approche intentionnelle en fonction de l'IMDPE;
- % de centres qui mettent en œuvre la programmation à approche intentionnelle en fonction de l'IMDPE.

Activités 2019 : Fournir aux EPE une formation en présentiel sur l'IMDPE et les vulnérabilités qu'il indique

Activités en 2020-21 : Développer un menu de programmes/activités approuvés pour répondre à chaque vulnérabilité indiquée par l'IMDPE et fournir une formation au personnel de l'éducation de la petite enfance; soutenir le personnel dans la mise en œuvre de la programmation au besoin; faire le suivi de la programmation à approche intentionnelle.

Activités en 2022-23 : Soutenir le personnel dans la mise en œuvre de la programmation selon les besoins. Faire le suivi de la programmation à approche intentionnelle.

Stratégie 8B

Soutenir les partenaires qui s'occupent de l'expérience des familles dont les enfants ne peuvent pas participer pleinement à la maternelle et au jardin d'enfants.

Résultats prévus : D'ici 2023, tous les cas où les enfants ne peuvent pas participer pleinement à la maternelle et au jardin d'enfants feront l'objet d'un suivi et des protocoles et programmes seront en place pour veiller à ce que les partenaires de l'éducation de la petite enfance aident ces familles et enfants à s'intégrer pleinement à l'école.

Indicateurs :

- Nombre d'enfants exclus de la maternelle ou du jardin d'enfants;
- Nombre d'enfants recevant du soutien pour la ré intégration à l'école;
- Nombre de membres du réseau qui prennent part aux initiatives.

Activités en 2019 : Soutenir le comité de la transition vers l'école et d'entrée à l'école, le groupe de travail spécial Communauté et éducation et le groupe de travail communautaire sur la santé mentale des enfants et des jeunes dans l'élaboration d'un plan et déterminer un système de suivi et de mesures.

Activités en 2020-21 : Soutenir le comité de la transition vers l'école et d'entrée à l'école, le groupe de travail spécial Communauté et éducation et le groupe de travail communautaire sur la santé mentale des enfants et des jeunes dans la mise en œuvre du plan, notamment pour faire le suivi des recours et appliquer et documenter les mesures convenues pour soutenir les familles et les organismes et ré intégrer les enfants.

Activités 2022-23 : Continuer à soutenir les partenaires de l'éducation de la petite enfance dans la mise en œuvre le plan, notamment pour faire le suivi des recours et appliquer et documenter les mesures convenues pour soutenir les familles et les organismes et ré intégrer les enfants.



OBJECTIF 2: QUE LE SYSTÈME RÉPONDE AUX BESOINS

Résultat 9

Les programmes et services offrent aux familles plus de choix et de flexibilité pour leurs options de garde d'enfants.

Stratégie 9A

Aider les agences de services de garde agréés en résidence privée à recruter davantage de fournisseurs de ce type de service afin de les rendre plus accessibles aux familles bénéficiaires d'aide financière et aux familles qui paient le plein tarif.

Résultats prévus : D'ici 2023, les agences de services de garde agréés en résidence privée compteront 50 fournisseurs de garde en résidence privée un peu partout dans le Grand Sudbury.

Indicateurs :

- Nombre de nouveaux fournisseurs de services de garde agréés en résidence privée;
- Nombre d'enfants bénéficiaires d'aide financière qui utilisent des services de garde agréés en résidence privée.

Activités en 2019 : Faire le suivi des changements effectués à la fin de 2018 afin d'évaluer leur impact, notamment sur l'accès des familles bénéficiaires d'aide financière aux services de garde agréés en résidence privée; soutenir et améliorer les efforts de l'agence pour promouvoir les services de garde agréés en résidence privée et attirer de nouveaux prestataires.

Activités en 2020-21 : Continuer de suivre les changements effectués à la fin de 2018 afin d'évaluer leur impact. Renforcer le soutien si nécessaire pour attirer davantage de nouveaux fournisseurs et accroître l'accès pour les familles bénéficiaires d'aide financière; continuer de soutenir et d'améliorer les efforts des agences pour promouvoir les services de garde agréés en résidence privée et attirer de nouveaux fournisseurs.

Activités en 2022-23 : Continuer de soutenir et d'améliorer les efforts des agences pour promouvoir les services de garde agréés en résidence privée et attirer de nouveaux fournisseurs, en fonction des fonds disponibles.

Stratégie 9B

Veiller à ce que les subventions de fonctionnement et les tarifs encouragent et incitent les agences pour la prestation de services à horaire flexible ou étendu afin de répondre aux besoins des familles.

Résultats prévus : D'ici 2023, une formule de subvention de fonctionnement général (SFG) sera en place et elle permettra de payer davantage pour les places qui offrent de plus longues heures de service et de reconnaître les programmes qui offrent des horaires flexibles et des tarifs subventionnés en reflétant le coût de l'offre de services de garde à horaire flexible ou à temps partiel.

Indicateurs :

- Nombre de centres qui offrent des horaires étendus;
- Nombre de centres qui acceptent les horaires flexibles ou à temps partiel;
- La formule de la SFG a été développée et elle est utilisée.
- Nombre de centres qui ont modifié leurs horaires/politiques pour recevoir des montants plus élevés de la SFG.

Activités en 2020 : Développer des critères et des incitations financières à intégrer à la formule des subventions de fonctionnement pour reconnaître les fournisseurs qui offrent des services à horaire flexible ou étendu, examiner l'impact financier de l'application de ces critères et examiner les tarifs subventionnés du point de vue de la prestation de services à temps partiel et à horaire étendu.

Activités en 2021 : Mettre à l'essai la nouvelle formule de subvention de fonctionnement en 2021 et passer à la mise en œuvre complète en 2022; mettre en œuvre les taux subventionnés révisés en 2021; surveiller l'impact de la nouvelle formule et les nouveaux taux sur le nombre d'établissements fournissant des services à horaire flexible et à horaire étendu.

Activités en 2022-23 : Étudier l'impact et les expériences écoutant du nouveau modèle et apporter des changements au besoin.



OBJECTIF 2: QUE LE SYSTÈME RÉPONDE AUX BESOINS

Résultat 10

Les programmes et services reflètent la diversité culturelle ou linguistique et la répartition géographique et ils répondent à la demande ou aux lacunes des programmes et services.

Stratégie 10A

Continuer de prendre des décisions de financement et de fournir des services en tenant compte de la diversité culturelle ou linguistique, de la répartition géographique et des lacunes des programmes et services.

Résultats prévus : D'ici 2023, des politiques et des processus décisionnels formels seront en place pour garantir que les décisions de financement et de prestation des services sont fondées sur la diversité culturelle et/ou linguistique, la répartition géographique et les besoins constatés.

Mesure : Le financement et les services d'ON y va et des centres de garde sont offerts en proportion de la population par quartier et des populations francophones et autochtones.

Activités en 2019 : surveiller l'impact de la réaffectation en 2018 des services à l'enfance et à la famille ON y va (en fonction de la population, de la langue, de la culture et des vulnérabilités du quartier).

Activités en 2020-21 : Élaborer et approuver des politiques qui formalisent le processus par lequel les décisions sur le financement et les services d'ON y va et des services de garde sont prises en fonction de la géographie, de la langue et de la demande.

Activités en 2022-23 : Appliquer la politique et surveiller son impact. Réviser les politiques au besoin pour vérifier qu'elles ont l'impact voulu.



OBJECTIF 3: QUE LE SYSTÈME SOIT ABORDABLE



OBJECTIF 3: QUE LE SYSTÈME SOIT ABORDABLE

Résultat 11

Les fournisseurs de services communautaires améliorent leur interaction et leur collaboration avec la communauté en général, les conseils scolaires, les partenaires de l'éducation de la petite enfance, les fournisseurs de services primaires, les parents et les aidants.

Stratégie 11A

Soutenir les activités visant à améliorer la communication et à renforcer les partenariats entre les partenaires du réseau.

Résultats prévus : D'ici 2023, le RPSF aura mis en place des outils de communication et des activités de renforcement des partenariats qui sont bien utilisés, qui renforcent les liens et qui approfondissent les connaissances de ces partenaires actifs et associés.

Indicateurs :

- Nombre d'événements/sessions de réseautage et d'échange d'informations entre partenaires;
- Nombre de notes d'information mensuelles reçues.

Activités en 2019 : Soutenir le développement d'outils de communication et d'activités de renforcement des partenariats.

Activités en 2020-21 : Soutenir la mise en œuvre de l'encouragement de la participation des partenaires au moyen d'outils de communication et d'activités de renforcement des partenariats; faire le suivi et l'examen de l'utilisation des outils et des activités, de la participation des partenaires et de leur degré de satisfaction; y apporter des modifications au besoin, en fonction des résultats.

Activités en 2022-23 : Soutenir la mise en œuvre des outils de communication révisés et des activités de renforcement des partenariats et leur utilisation par les partenaires; assurer le suivi de l'utilisation, de la participation et de l'impact.

Stratégie 11B

Élaborer des accords formels entre les écoles et les programmes d'éducation de la petite enfance en vue de fournir aux familles davantage de services intégrés, attentifs aux besoins et bien harmonisés et de définir les responsabilités et les attentes communes.

Résultats prévus : D'ici 2023, chaque conseil scolaire aura une entente de partenariat standard qui décrit les attentes communes, les responsabilités et les coûts de tous les partenaires des services de garde et des Centres ON y va.

Indicateur : Nombre d'accords de partenariat formels.

Activités en 2019 : Soutenir la création d'ententes de partenariat entre les conseils scolaires et les partenaires de l'éducation de la petite enfance.

Activités en 2020-21 : Soutenir les partenaires dans la mise en œuvre des ententes de partenariat et faire le suivi des progrès.

Activités en 2022-23 : Soutenir les partenaires dans la mise en œuvre des ententes de partenariat et faire le suivi des progrès.



OBJECTIF 3: QUE LE SYSTÈME SOIT ABORDABLE

Résultat 12

Les partenaires de l'éducation de la petite enfance collaborent pour améliorer l'abordabilité des services de garde et d'éducation de la petite enfance dans la communauté.

Stratégie 12A

Travailler avec les parties prenantes des services de garde pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer une formule de subvention de fonctionnement générale souple qui aidera les fournisseurs de services de garde à maintenir des frais parentaux abordables.

Résultats prévus : D'ici 2023, une formule de financement qui fournit du soutien supplémentaire aux programmes qui répondent aux indicateurs d'abordabilité convenus sera mise en œuvre, de sorte que les frais de garde augmenteront moins.

Indicateurs :

- Examen achevé;
- Nombre d'organismes/programmes qui révisent leurs politiques ou leur processus pour accéder au financement.

Activités en 2019-20 : Développer des critères et des incitations financières à inclure dans la formule de subvention de fonctionnement pour reconnaître les fournisseurs qui maintiennent des frais abordables. Examiner l'impact financier potentiel de la mise en œuvre des critères.

Activités en 2021-22 : Mettre à l'essai la nouvelle formule de subvention de fonctionnement en 2021 et passer à la mise en œuvre complète en 2022; surveiller l'impact de la nouvelle formule et le nombre d'organismes qui maintiennent des frais abordables.

Activités en 2023 : Examiner l'impact et les expériences du nouveau modèle et apporter des changements si nécessaire; faire le suivi de l'impact sur les frais.

Résultat 13

Les politiques soutiennent les familles nécessiteuses et leur fournissent une aide financière pour les frais de garde.

Stratégie 13A

Réviser les politiques d'aide financière aux familles qui ont besoin de services de garde à temps partiel ou selon un horaire en rotation pour des poupons, des bambins ou des enfants d'âge préscolaire, afin d'accroître l'accessibilité pour ces familles et d'offrir plus de stabilité aux familles aux fournisseurs de services

Résultats prévus : D'ici 2023, les familles bénéficiaires d'aide financière qui ont besoin de services de garde agréés à temps partiel auront un meilleur accès aux services de garde et à l'aide financière pour leurs poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire.

Indicateurs :

- La nouvelle politique a été élaborée, testée et mise en œuvre;
- Nombre de familles qui accèdent au service de garde grâce à la nouvelle politique.

Activités en 2019-20 : Analyser l'impact financier potentiel et les résultats prévus de la mise en œuvre de cette politique pour les enfants, les familles et les organismes; consulter les partenaires sur les questions d'impact et de mise en œuvre; élaborer des politiques et des procédures pour mener un projet pilote en janvier 2021.

Activités en 2021 : Examiner l'impact et la mise en œuvre pour juger de la faisabilité d'un programme permanent. Passer à la mise en œuvre complète en 2022; faire le suivi de l'impact et les changements recommandés, si le projet pilote est jugé réussi.

Activités en 2022-23 : Mise en œuvre complète en 2022 et à l'avant avec les changements recommandés, si le projet pilote est jugé réussi.



OBJECTIF 3: QUE LE SYSTÈME SOIT ABORDABLE

Stratégie 13B

Examiner les processus et les pratiques utilisés pour promouvoir et livrer le programme d'aide financière aux familles pour les frais de garde et y apporter des améliorations pour atteindre plus de familles, réduire les cas de trop-payé, améliorer l'expérience des clients et améliorer la prestation du programme.

Résultats prévus : D'ici 2023, les processus, les pratiques et la promotion de l'aide financière aux familles pour les frais de garde auront été examinés en interne avec la participation de clients, des recommandations auront été faites et des changements auront été mis en œuvre. Les familles connaîtront et comprendront mieux le programme et leur expérience d'utilisateur sera meilleure.

Indicateurs:

- Nombre de clients consultés
- Un examen a été effectué et des recommandations ont été formulées.
- Nombre de nouveaux processus et de nouvelles pratiques mis en place.
- Nombre de demandes soumises, de demandes de renseignements et de trop-payés

Activités en 2019 : Utiliser les résultats du sondage, les observations du personnel, les données sur les services et les consultations ciblées pour déterminer les possibilités d'améliorer les processus et les pratiques de la prestation et de la promotion de l'aide financière aux familles pour les frais de garde; prioriser les améliorations, les outils de communication et les processus qui répondront aux préoccupations soulevées. Effectuer les changements simples dès que possible.

Activités en 2020-21 : Mettre en œuvre les changements priorisés au cours de la période de 2020-2021. Là où c'est nécessaire, fournir une formation au personnel pour l'aider à mettre en œuvre les changements.

Activités en 2022-23 : Surveiller les expériences des familles et continuer d'améliorer les outils et les processus au besoin.



OBJECTIF 4: QUE LE SYSTÈME SOIT DE HAUTE QUALITÉ



OBJECTIF 4 : QUE LE SYSTÈME SOIT DE HAUTE QUALITÉ

Résultat 14

Les programmes et services sont conformes aux exigences en matière de santé et de sécurité énoncées dans la Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance.

Stratégie 14A

Revoir l'affectation des fonds pour veiller à ce que les organismes d'éducation de la petite enfance aient un financement annuel suffisant pour respecter leurs exigences habituelles en matière de santé et de sécurité, tout en alimentant un fonds d'urgence pour soutenir les organismes qui pourraient avoir des dépenses extraordinaires ou inattendues ayant un impact sur la délivrance des permis.

Résultats prévus : D'ici 2023, la formule des subventions de fonctionnement fournira un financement approprié aux organismes fournisseurs de services de garde pour répondre à leurs besoins réguliers en matière de santé et de sécurité. Un fonds d'urgence véritable continuera d'être fourni par les Services aux enfants pour répondre à des coûts extraordinaires.

Indicateurs :

- Nombre de demandes au fonds d'urgence;
- La formule de financement est en place, avec un soutien approprié pour répondre aux besoins en matière de santé et de sécurité;
- Les organismes d'éducation de la petite enfance déclarent qu'ils sont en mesure de répondre à leurs besoins courants.

Activités en 2019-20 : Analyser l'utilisation historique et actuelle des fonds affectés aux réparations et à l'entretien; développer des allocations appropriées à inclure dans la nouvelle subvention de fonctionnement pour répondre aux besoins; développer un fonds d'urgence et des critères d'accès.

Activités en 2021-22 : Mettre à l'essai la nouvelle formule de subvention de fonctionnement en 2021 et passer à la mise en œuvre complète en 2022; Surveiller l'impact de la nouvelle formule et de l'utilisation du fonds d'urgence sur la capacité des organismes à répondre aux besoins en matière de santé et de sécurité.

Activités en 2023 : Examiner l'impact et les expériences du nouveau modèle et apporter des changements au besoin.



OBJECTIF 4 : QUE LE SYSTÈME SOIT DE HAUTE QUALITÉ

Résultat 15

La programmation et la pédagogie sont conformes aux documents pédagogiques provinciaux (Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance) qui voient l'enfant comme un être compétent, capable, curieux et riche en potentiel.

Stratégie 15A

Élaborer et exécuter une campagne d'éducation publique sur la pédagogie actuelle ciblant les partenaires, le public et les parents/aidants, afin d'accroître les connaissances de la communauté sur le développement de l'enfant, la valeur du jeu, l'éducation de la petite enfance et les attentes du programme.

Résultats prévus : D'ici 2023, les partenaires, le public et les parents/aidants auront été exposés à des campagnes d'éducation efficaces et seront mieux informés sur la pédagogie, le jeu et les attentes des programmes d'apprentissage précoce.

Indicateurs :

- Nombre de messages éducatifs distribués;
- Utilisation du matériel de la campagne.
-

Activités en 2019 : Créer des messages et des stratégies pour atteindre les publics cibles. Soutenir la création de matériel promotionnel par le Service des communications et de l'engagement communautaire de la VGS et commencer à distribuer les messages; mesurer les données de référence pour une diffusion régulière.

Activités en 2020-21 : Continuer de mesurer la portée et l'impact; réviser les stratégies et les messages au besoin; continuer de développer et de diffuser des messages.

Activités en 2022-23 : Continuer de mesurer la portée et l'impact; réviser les stratégies et les messages au besoin; continuer de développer et de distribuer les messages.

Stratégie 15B

Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à améliorer les relations et les interactions avec les familles dans les programmes d'éducation de la petite enfance.

Résultats prévus : D'ici 2023, les familles et les aidants sondés feront état de relations profitables avec les programmes et le personnel de l'éducation de la petite enfance.

Indicateurs :

- Parents qui témoignent de participation, de relations et d'une impression d'être soutenus dans leurs réponses au sondage des parents et aidants;
- Nombre de plaintes de parents ou d'aidants;
- Réponses du personnel enseignant aux questions sur la participation au processus d'ACQ.

Activités en 2019 : Développer des moyens d'obtenir de la rétroaction (sondage, compilation des commentaires déjà obtenus, création d'une procédure et d'une politique de plainte); commencer à recueillir les commentaires et à y répondre.

Activités 2020-21 : Élaborer des plans visant spécifiquement à améliorer les relations et la participation des familles, en fonction de la rétroaction des familles; continuer à recueillir les commentaires des familles.

Activités 2022-23 : Mettre en œuvre les plans et surveiller leur impact sur les témoignages de participation et de satisfaction des familles.

Résultat 16

Les programmes et les services sont dotés d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, notamment des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) ou d'autres professionnels certifiés.

Stratégie 16A

Améliorer les expériences des stagiaires et de la transition vers la profession pour les étudiantes et étudiants en éducation de la petite enfance (EPE) avant et après l'obtention de leur diplôme.

Résultats prévus : D'ici 2023, tous les étudiantes et étudiants en EPE auront accès à des stages de qualité caractérisés par le soutien et bénéficieront d'un solide soutien communautaire dans leur transition vers la profession après l'obtention de leur diplôme.

Indicateurs :

- Nombre de témoignages sur des stages par les étudiantes et étudiants en EPE et les responsables de la supervision des stages (sondage);
- Nombre de séances de formation professionnelle axées sur la supervision, l'encadrement et le mentorat des étudiantes et étudiants;
- Élaboration et mise en œuvre de mesures de soutien à la transition pour aider les personnes nouvellement diplômées à accéder aux professions.

Activités en 2019 : Travailler avec des collèges pour développer un plan pour diriger les activités de rétroaction et développer des cheminement; collecter des données de référence sur les détails des stages.

Activités en 2020-21 : Continuer à soutenir les collèges qui améliorent l'expérience des stages des EPE. Assurer le suivi du plan d'amélioration de l'expérience des stagiaires.

Activités en 2022-23 : Comparer les données avant et après la mise en œuvre pour voir si il y a eu des améliorations.



OBJECTIF 4 : QUE LE SYSTÈME SOIT DE HAUTE QUALITÉ

Stratégie 16B

Coordonner le financement, le développement, la mise en œuvre et la promotion de plans et d'activités spécifiques pour augmenter le recrutement et le maintien des EPEI.

Résultats prévus : D'ici 2023, les organismes auront amélioré leur soutien et leurs stratégies en matière de salaire, d'avantages sociaux, de formation professionnelle et d'équilibre travail-vie personnelle (avec l'aide du système) afin de faciliter le recrutement et le maintien des EPEI.

Indicateurs :

- Nombre d'EPEI occupant des postes de direction, de supervision; nombre d'EPEI parmi le personnel de première ligne et parmi l'ensemble du personnel
- Fourchette des salaires des EPE - les plus bas / les plus élevés;
- Nombre d'heures de formation professionnelle rémunérées par centre;
- % de la formation professionnelle pendant le jour;
- Nombre d'employés quittant la profession;
- Nombre d'employés quittant l'organisme, mais demeurant dans la profession;
- % des EPE qui retournent au travail après un congé parental.

Activités en 2019 : Soutenir le secteur dans la collecte et l'étude de données et de preuves sur les facteurs qui influencent le recrutement et le maintien du personnel, par exemple, l'échelle des salaires, les heures de formation professionnelle rémunérées, la mobilité à l'intérieur et à l'extérieur de la profession.

Activités en 2020-21 : Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à accroître le recrutement et le maintien des EPE et à promouvoir la profession d'EPEI.

Activités en 2022-23 : Continuer à mettre en œuvre les actions prévues et à mesurer leur impact; comparer les données avant et après la mise en œuvre pour voir s'il y a eu des améliorations.

Stratégie 16C

Développer, financer et mettre en œuvre une stratégie visant à faire mieux connaître la profession d'EPEI et à éveiller l'intérêt pour une carrière dans ce domaine, à même le financement existant.

Résultats prévus : D'ici 2023, un plus grand nombre d'élèves du secondaire, de services d'orientation et de membres du public sont conscients des possibilités et des parcours de carrière des EPE.

Indicateurs :

- Nombre d'événements promotionnels;
- Quantité de matériel promotionnel distribué aux étudiantes et étudiants;
- Nombre d'initiatives de recrutement d'EPE menées par le service de Développement communautaire

Activités en 2019-20 : Élaborer une description claire des parcours d'apprentissage menant au titre d'EPEI et un plan de promotion de la profession auprès des jeunes des écoles secondaires et postsecondaires..

Activités en 2021-22 : Mener les activités du plan et étudier leur l'impact.

Activités en 2023 : Continuer de mener les activités du plan et étudier leur l'impact.



OBJECTIF 4 : QUE LE SYSTÈME SOIT DE HAUTE QUALITÉ

Stratégie 16D

Élaborer, mettre en œuvre et évaluer une formule attentive au rendement pour la subvention de fonctionnement générale, qui prévoit un financement accru pour les fournisseurs de services qui font preuve d'engagement envers la qualité par le biais de la rémunération et d'autres moyens.

Résultats prévus : D'ici 2023, il y aura en place une formule de financement permettant de soutenir les programmes qui répondent aux indicateurs de qualité définis par la communauté.

Indicateurs :

- Nouvelle formule mise en œuvre;
- Nombre d'organismes/programmes qui révisent leurs politiques ou processus pour accéder au financement.

Activités en 2019-20 : Développer des critères et des incitations financières à inclure dans la formule de subvention de fonctionnement pour reconnaître les prestataires qui investissent dans la qualité et examiner l'impact financier de la mise en œuvre de la formule.

Activités en 2021-22 : Mettre à l'essai la nouvelle formule de subvention de fonctionnement en 2021 et passer à la mise en œuvre complète en 2022. Surveiller l'impact de la nouvelle formule.

Activités en 2023 : Examiner l'impact et les expériences du nouveau modèle et apporter des changements si nécessaire.

Résultat 17

Le système des services à la petite enfance offre des possibilités de renforcement des capacités en faisant participer les personnes à des services de garde et d'éducation de la petite enfance à des activités de formation professionnelle continue et aux besoins en matière de développement.

Stratégie 17A

Accroître la participation à l'apprentissage professionnel, notamment en créant davantage de possibilités de formation conjointe avec des partenaires.

Résultats prévus : D'ici 2023, un horaire régulier de séances de formation conjointe d'occasions d'apprentissage professionnel planifiées conjointement sera présenté et le fréquenté, avec un suivi de l'impact et de la participation.

Indicateurs :

- Nombre de séances d'apprentissage professionnel offertes
- Nombre de séances de formation conjointes offertes
- Taux de participation aux séances d'apprentissage professionnelle

Activités en 2019 : étudier les possibilités de formation professionnelle conjointe; élaborer un plan communautaire pour accroître la participation à l'apprentissage professionnel.

Activités en 2020-21 : mettre en œuvre les activités prévues et mesurer la participation.

Activités en 2022-23 : mettre en œuvre les activités prévues et mesurer la participation.



OBJECTIF 4: QUE LE SYSTÈME SOIT DE HAUTE QUALITÉ

Stratégie 17B

Soutenir une évaluation externe du système de renforcement des capacités et d'apprentissage professionnel et mettre en œuvre les améliorations recommandées.

Résultats prévus : On a produit un rapport de haute qualité qui présente des recommandations pour améliorer le système de renforcement des capacités et d'apprentissage professionnel et vérifier qu'il répond aux objectifs de la communauté.

Indicateurs :

- Achèvement du rapport
- Nombre de partenaires / d'intervenants consultés
- Nombre de recommandations

Activités en 2019-20 : Déterminer les objectifs et les paramètres spécifiques du projet et passer un contrat avec une entreprise pour mener l'évaluation. Soutenir la participation des partenaires à la consultation.

Activités en 2021-23 : Étudier les recommandations, puis élaborer et exécuter un plan pour y répondre.

Stratégie 17C

En fonction des recommandations de la stratégie 17B, élaborer une allocation annuelle de fonds et des lignes directrices pour que les activités de renforcement des capacités pertinentes pour les professionnels de la petite enfance soient disponibles, bien fréquentées et bien notées.

Résultats prévus : D'ici 2023, nous aurons mis en place une formule de financement et des lignes directrices en matière de dépenses qui reflètent le nombre de professionnels et les fonds disponibles. La portée et la fonctionnalité de l'outil du système de gestion de l'apprentissage seront améliorées pour qu'il puisse assurer le suivi d'un plus grand nombre d'occasions de renforcement des capacités. Des moyens de consultation seront développés pour s'assurer que les activités de renforcement des capacités répondent aux besoins du personnel et des organismes.

Indicateurs :

- La formule de financement et les lignes directrices sont élaborées et mises en œuvre;
- Nombre d'occasions de renforcement des capacités dans la communauté qui ont été notées dans le système de gestion de l'apprentissage, en comparaison avec les données de référence;
- Pourcentage de places occupées dans les activités de renforcement des capacités;
- Nombre d'employés / d'organismes de la petite enfance consultés pour la planification.

Activités en 2019-20 : Nommer un groupe de travail d'intervenants pour examiner la prestation de services et évaluer les besoins et les possibilités de renforcement des capacités dans la communauté.

Activités en 2021-22 : travailler avec le groupe de travail des intervenants pour développer un modèle de financement attentif au rendement, ainsi que des outils et des ressources, à la lumière des informations recueillies; mettre à l'essai la nouvelle formule en 2021 et passer à la mise en œuvre complète en 2022; surveiller l'impact de la nouvelle formule sur l'offre et la fréquentation des activités de renforcement des capacités.

Activités en 2023 : Examiner l'impact et les expériences du nouveau modèle et y apporter des changements au besoin.

Stratégie 17D

Poursuivre la mise en œuvre, la révision et l'amélioration du programme local d'amélioration de la qualité par la consultation.

Résultats prévus : D'ici 2023, le temps du personnel du programme d'amélioration de la qualité par la consultation sera maximisé afin de soutenir activement un système de haute qualité pour l'éducation de la petite enfance. Le personnel effectuera au moins une visite par an dans chaque service de garde et chaque Centre ON y va.

Indicateurs :

- nombre de visites du programme d'AQC
- nombre d'heures de consultation



OBJECTIF 4: QUE LE SYSTÈME SOIT DE HAUTE QUALITÉ

Activités en 2019 :

assurer une participation significative des partenaires au programme local d'AQC et à la planification et à l'affectation des ressources de consultation; renforcer le lien entre l'AQC et les services aux enfants à besoins particuliers; développer des programmes en collaboration (renforcement des capacités), faire de bons rapports, entretenir un lien solide avec l'Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance; respecter les normes professionnelles; élaborer un plan pour atteindre les objectifs du programme.

Activités en 2020-21 : Commencer à exécuter des plans pour atteindre les objectifs du programme et surveiller l'impact des changements. Réviser les activités/plans selon les besoins.

Activités en 2022-23 : Continuer à exécuter des plans pour atteindre les objectifs du programme et surveiller l'impact des changements.

Stratégie 17E

Travailler avec les intervenants pour soutenir, améliorer et maximiser les possibilités offertes par les Centres d'excellence provinciaux.

Résultats prévus :

D'ici 2023, la mise en place des Centres d'excellence provinciaux sera menée à bien avec la participation active des organismes locaux et les participants continueront à utiliser les compétences acquises pour soutenir l'excellence dans le système local.

Indicateurs :

- Nombre de professionnels de la petite enfance participant aux programmes des Centres d'excellence;
- pourcentage des organismes participants.

Activités en 2019 :

aider les services de garde et les centres ON y va à participer aux possibilités offertes par les centres d'excellence, par la promotion des possibilités, le soutien financier si nécessaire et la diffusion des résultats parmi tous les intervenants; faire le suivi de la participation des services de garde et des centres ON y va.

Activités en 2020-21 :

Continuer d'aider les organismes fournisseurs de services de garde d'enfants et d'éducation préscolaire à participer aux activités des Centres d'excellence en faisant la promotion de ces activités, en fournissant un soutien financier, le cas échéant, et en partageant les résultats avec toutes les parties prenantes; faire le suivi de la participation des services de garde et des centres ON y va.

Activités en 2022-23 :

Continuer de participer aux réunions, aux congrès et aux efforts de revendication de la NOSDA et de l'OMSSA. Renseigner l'équipe de leadership des cadres supérieurs (LCS) de la VGS et le Conseil municipal sur les questions à discuter ou les possibilités de fournir leurs commentaires ou leur soutien.

Indicateurs :

Activités en 2022-23 : Soutenir les participants pour qu'ils continuent à partager les informations et les compétences acquises lors de leur participation.

Résultat 18

Stratégie 18A

Participer aux efforts de revendication auprès des bailleurs de fonds pour l'entretien des Northern Ontario Service Delivery Agents (NOSDA) et de l'Ontario Municipal Social Services Association (OMSSA), en vue d'obtenir des engagements continués envers le maintien d'un système accessible, attentif aux besoins, abordable et de qualité.

Résultats prévus : D'ici 2023, la VGS continuera de participer activement aux groupes de travail et de réseautage provinciaux et régionaux et communiquer les résultats de ces efforts au Conseil municipal.

Indicateurs :

- Nombre de réunions auxquelles le personnel de la VGS a participé;
- Nombre d'actions de revendication soutenues par la VGS.

Activités en 2019 : Participer aux réunions, aux conférences et aux efforts de promotion de la NOSDA et de l'OMSSA; renseigner l'équipe de leadership des cadres supérieurs (LCS) de la VGS et le Conseil municipal sur les questions à discuter ou les possibilités de fournir leurs commentaires ou leur soutien.

Activités en 2020-21 : Continuer de participer aux réunions, aux congrès et aux efforts de revendication de la NOSDA et de l'OMSSA. Renseigner l'équipe de leadership des cadres supérieurs de la VGS et le Conseil municipal sur les questions à discuter ou les possibilités de fournir leurs commentaires ou leur soutien.

Activités en 2022-23 : Continuer de participer aux réunions, aux congrès et aux efforts de revendication de la NOSDA et de l'OMSSA. Renseigner l'équipe de leadership des cadres supérieurs de la VGS et le Conseil municipal sur les questions à discuter ou les occasions de fournir leurs commentaires ou leur soutien.



OBJECTIF 4: QUE LE SYSTÈME SOIT DE HAUTE QUALITÉ

Stratégie 18B

Soutenir et renforcer le secteur de la petite enfance par une participation continue au conseil, aux comités ou aux initiatives de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, aux associations provinciales et aux comités qui s'occupent de la qualité et du leadership pour le secteur et pour la profession d'EPE.

Résultats prévus: D'ici 2023, la VGS aura des antécédents de participation active à l'Ordre et aux comités provinciaux connexes et diffusera les informations sur les pratiques exemplaires et le leadership dans le secteur à l'échelle locale.

Indicateurs:

- Nombre de réunions auxquelles le personnel de la VGS a assisté;
- Nombre d'initiatives auxquelles le personnel de la VGS a participé.

Activités en 2019: Participer au conseil, à l'exécutif et aux comités de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance et au réseautage provincial pour la qualité et le renforcement des capacités, diriger le groupe sur la qualité de la NOSDA, soutenir les efforts des centres d'excellence (provinciaux, francophones et autochtones); diffuser l'information pertinente sur les normes de pratique et la pédagogie, intégrer les pratiques exemplaires à la planification communautaire collaborative et stratégique, faire preuve d'un leadership plus actif dans le secteur au sein des groupes de planification et de travail connexes.

Activités 2020-21: Continuer de participer aux groupes sectoriels provinciaux et de diffuser les informations et les pratiques exemplaires au niveau local.

Activités 2022-23: Continuer de participer aux groupes sectoriels provinciaux et de diffuser les informations et les pratiques exemplaires au niveau local.

Stratégie 18C

Réviser et mettre à jour les ententes de financement des services à la petite enfance en vigueur avec les fournisseurs de services de garde et de services d'ON y va afin de mieux définir les rôles, les responsabilités et les attentes de la Ville à l'égard des conseils d'administration dans le cadre d'un modèle de gouvernance.

Résultats prévus: D'ici 2023, les ententes de financement des services de garde comprendront des informations qui définissent les rôles, les responsabilités et les attentes de la Ville à l'égard des conseils d'administration, et un examen du progrès des organismes en vue de répondre à ces attentes sera mené dans le cadre des réunions annuelles des gestionnaires du système.

Indicateurs:

- nombre de conseils recevant de la formation ou une orientation portant sur les nouvelles attentes;
- nombre d'organismes qui répondent aux nouvelles attentes.

Activités en 2019: Fournir une formation aux directrices et directeurs et aux conseils d'administration, au besoin.

Activités en 2020-21: En consultation avec les partenaires des services de garde et d'ON y va, élaborer les rôles, les responsabilités, les normes et les attentes pour les conseils d'administration dans ce secteur; intégrer les nouvelles normes dans les ententes révisées de financement de l'éducation de la petite enfance.

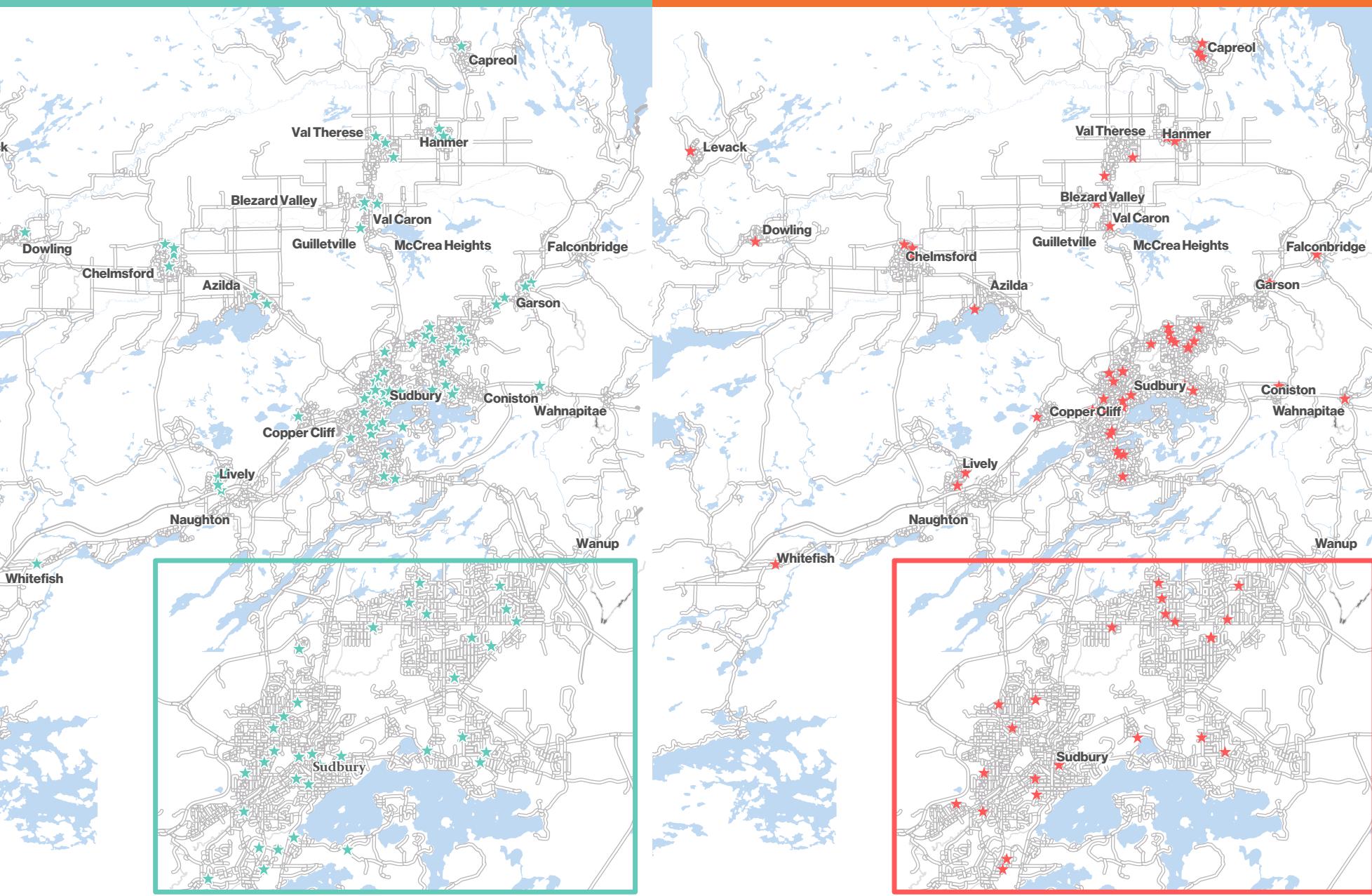
Activités en 2022-23: Examiner et évaluer dans quelle mesure les organismes réussissent à respecter les nouvelles attentes et leur fournir des clarifications, des formations ou des révisions au besoin.



GARDERIES AGRÉÉES



CENTRES POUR L'ENFANCE ET LA FAMILLE ON Y VA





© 2019. Ville du Grand Sudbury

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez nous contacter au :

705.674.4455, poste 4279 **or** childrenservices@grandsudbury.ca